



BANQUE DU CANADA  
BANK OF CANADA



# Rapport annuel 2022

DYNAMIQUE | ENGAGÉE | DIGNE DE CONFIANCE



## Avant-propos du gouverneur

L'année 2022 a été éprouvante pour les Canadiennes et les Canadiens, et exigeante pour la Banque du Canada.

En début d'année, l'inflation atteignait à peine 5 %; elle s'est hissée à 8 % en juin, avant de reculer pour s'inscrire juste au-dessus de 6 % en fin d'année. L'inflation élevée a entraîné des difficultés pour beaucoup de gens au pays, qui ont trouvé de plus en plus dur de joindre les deux bouts. Les personnes à faible revenu ont été durement touchées, car les prix de nombreuses dépenses essentielles, comme la nourriture et le logement, ont grimpé en flèche.

Les Canadiennes et les Canadiens ont donc beaucoup de questions pour la Banque. Pourquoi l'inflation est-elle si élevée? Que fait la Banque pour y remédier? Quand l'inflation baissera-t-elle? Permettez-moi d'y répondre.

Au début de 2022, l'inflation était déjà élevée. Cela s'expliquait en grande partie par les perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement, dans un contexte de forte demande pour les biens à l'échelle mondiale. Puis, en février, l'invasion non provoquée de l'Ukraine par la Russie a fait bondir les cours mondiaux du pétrole et d'autres produits de base, entraînant une nouvelle poussée de l'inflation, qui s'est ensuite généralisée et intensifiée. En effet, les coûts plus élevés de l'énergie, des aliments et des expéditions se sont répercutés sur les prix de nombreux biens et services, en plus d'accentuer les pressions existantes sur les prix au pays. Lorsque l'économie canadienne a complètement rouvert, les consommateurs ont voulu se rattraper, mais les entreprises ne pouvaient pas répondre à la demande accrue, ce qui a exercé des pressions à la hausse sur les prix de beaucoup de services.



Le gouverneur Tiff Macklem à la conférence de presse suivant la publication du *Rapport sur la politique monétaire* de juillet 2022.

La Banque était – et demeure – déterminée à ramener l’inflation à la cible de 2 %, comme elle s’y est engagée. Pour faire baisser l’inflation, nous avons haussé notre taux directeur sept fois d’affilée en 2022, quand venait le temps de prendre nos décisions de politique monétaire. Ce taux est ainsi passé de 0,25 %, un niveau faible lié à la pandémie, à 4,25 %. En avril, nous avons aussi entrepris un resserrement quantitatif en vue de réduire le bilan de la Banque.

Puisque l’inflation a grimpé rapidement, nous avons relevé les taux d’intérêt vigoureusement. Comme l’histoire le démontre, cette approche offre les meilleures chances d’éviter non seulement des hausses encore plus importantes à l’avenir, mais surtout une grave récession – ce dont personne ne veut.

À la fin de 2022, l’inflation était encore trop haute, mais avait amorcé un recul. Celui-ci tenait essentiellement aux prix moins élevés de l’énergie ainsi qu’au désengorgement des chaînes d’approvisionnement à l’échelle mondiale. La politique monétaire plus restrictive avait également commencé à entraîner une réduction des dépenses, surtout dans les secteurs de l’économie sensibles aux taux d’intérêt, comme le logement et les ventes de meubles.

Au fil de 2023, nous nous attendons à ce que les effets des taux d’intérêt plus élevés continuent de se répercuter dans l’économie, ralentissant encore plus les dépenses et permettant à l’offre de rattraper la demande. Les pressions sur les prix devraient ainsi s’atténuer à plus grande échelle, ce qui fera baisser l’inflation de façon significative au cours de l’année.

La hausse marquée de l'inflation durant la première moitié de 2022 nous a surpris. Les ratés que nous avons connus dans certaines prévisions nous ont poussé à travailler plus fort pour mieux comprendre les pressions inflationnistes ainsi que les interventions à privilégier dans un contexte de bouleversements mondiaux et de contraintes d'approvisionnement. Nous en avons tiré trois leçons :

- Il est plus difficile d'accroître l'offre de biens et de services que de rétablir la demande. Nos outils de politique monétaire ont été très efficaces pour soutenir la demande pendant la pandémie, mais nous avons sous-estimé la persistance des perturbations de l'approvisionnement.
- L'écart global entre la demande et l'offre dans l'économie ne dit pas tout. Lors des confinements, la demande de biens a fait davantage monter les prix que la baisse de la demande de services ne les a fait chuter.
- Les conséquences inflationnistes des perturbations de l'approvisionnement sont plus marquées lorsque l'économie surchauffe, car les entreprises craignent moins de perdre des ventes si elles augmentent leurs prix.

Nous sommes conscients que beaucoup de ménages ont eu de la difficulté à s'adapter aux taux d'intérêt plus élevés, en particulier ceux qui sont très endettés. Nous savons aussi que pour bien des gens, il n'est pas naturel de penser qu'on puisse réduire l'inflation en haussant les coûts d'emprunt, alors que d'autres coûts montent déjà. Néanmoins, dès la fin de 2022, il était manifeste que le resserrement de la politique monétaire avait permis de commencer à rééquilibrer l'économie et à réduire les pressions inflationnistes. Nous avons certes terminé l'année loin de notre cible d'inflation de 2 %, mais nous sommes convaincus que la politique monétaire poursuivie est en train d'agir pour rétablir la stabilité des prix.

Toujours en 2022, la Banque a enregistré une perte nette pour la première fois de son histoire. Après avoir touché des revenus qui se sont maintenus au-dessus de la moyenne pendant la période associée à l'assouplissement quantitatif qui a été opéré en 2020 et 2021, la Banque a encouru des charges d'intérêts nettes en 2022. Nous nous attendons à subir encore de telles pertes pendant quelques années avant de renouer avec un résultat net positif. L'ampleur des pertes et la durée de l'épisode dépendront en fin de compte d'un certain nombre de facteurs, dont la trajectoire des taux d'intérêt ainsi que l'évolution de l'économie et du bilan de la Banque.

La ministre des Finances a indiqué que le gouvernement avait l'intention de présenter des modifications législatives afin d'autoriser la Banque du Canada à conserver, à l'avenir, ses bénéfiques nets de manière temporaire, plutôt que de les remettre à l'État. Cela permettrait à la Banque de compenser une perte nette par un revenu net à venir. Une fois revenue à une situation de capitaux propres positifs suffisants, la Banque pourrait reprendre ses versements à l'État. Je tiens à souligner que nous ne conduisons pas la politique monétaire dans une optique de profit. Nos décisions en matière de politiques sont guidées par nos mandats de stabilité des prix et de stabilité financière.



Tout au long de l'année, le gouverneur Tiff Macklem a rencontré des représentants des médias francophones et anglophones pour répondre à leurs questions et expliquer les mesures prises par la Banque.

Pendant toute l'année, nous avons maintenu notre engagement de faire preuve de transparence et avons voulu aider le public à comprendre notre travail par des communications et des activités de sensibilisation et de mobilisation proactives. Nous avons été réceptifs à des questions difficiles, et avons été francs sur nos succès comme sur nos échecs. Nous avons expliqué nos décisions et nos raisonnements dans des conférences de presse, des discours et des entrevues avec les médias. Nous avons également redoublé d'efforts pour nous rapprocher des gens en utilisant efficacement les médias sociaux et en rouvrant le Musée de la Banque du Canada.

Au-delà des problèmes immédiats engendrés par la pandémie et l'inflation élevée, nous nous sommes encore attachés à renforcer la résilience de nos opérations et à mener à bien des projets de transformation des activités de grande ampleur, notamment en renforçant notre capacité de reprendre les opérations après des perturbations, et en améliorant nos contrôles de cybersécurité.

La Banque a également élargi sa panoplie d'outils servant à comprendre les risques économiques et financiers liés aux changements climatiques. Nous avons publié les résultats d'un projet pilote – entrepris conjointement avec le Bureau du surintendant des institutions financières et plusieurs grandes institutions financières – visant à évaluer la mesure dans laquelle l'économie et le système financier pourraient être touchés par différents scénarios de transition vers une économie sobre en carbone.

Nous avons accru notre influence sur la scène mondiale relativement à plusieurs dossiers cruciaux, comme l'évaluation des réformes introduites par le dispositif de Bâle III, l'avenir du système monétaire international et l'établissement de pratiques exemplaires à l'échelle mondiale pour la réglementation des cryptoactifs.

Au Canada même, nous avons soutenu la stabilité et la sécurité de l'univers des systèmes et méthodes de paiement, qui connaît une évolution rapide.

- Nous avons poursuivi les travaux liés au nouveau mandat qui nous a été confié en 2021, soit la supervision des paiements de détail au Canada.
- Nous avons multiplié les échanges avec les représentants de ce secteur afin de bien comprendre l'ampleur des relations entre les différents acteurs ainsi que les interconnexions associées à l'écosystème des paiements de détail.
- Nous avons également procuré des conseils au ministère des Finances du Canada au sujet de règlements qu'il élaborait.

Tout au long de 2022, nous nous sommes efforcés de soutenir nos employés dans leur retour au travail sur place, après plus de deux ans d'absence du bureau. Nous avons lancé un modèle de travail hybride et nous nous sommes assurés que nos locaux et nos espaces en ligne étaient prêts.

Notre équipe de direction et notre personnel ont continué à faire preuve d'intégrité, de professionnalisme et d'une éthique professionnelle à toute épreuve. Ils ont été soutenus dans leur travail par une stratégie qui a été actualisée en vue de favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion, et un plan d'accessibilité a été mis au point avec le concours des principaux intéressés dans nos différents départements. Je me réjouis donc que la Banque figure au palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada pour la 13<sup>e</sup> année de suite et qu'elle continue d'être reconnue comme l'un des meilleurs employeurs pro-famille et pour la diversité au pays.

Quant à notre travail principal – maîtriser l'inflation – tout le pays peut compter sur nous pour que ce soit fait. L'inflation élevée a été douloureuse pour tout le monde, mais la réponse énergique que nous avons apportée en 2022 produit ses effets. La demande ralentit, ce qui permet à l'offre de la rattraper, et l'inflation diminue. Nous sommes déterminés à rétablir la stabilité des prix afin que les Canadiennes et les Canadiens puissent à nouveau bénéficier d'une inflation faible, stable et prévisible et d'une croissance économique durable.

Au nom du Conseil d'administration et du personnel de la Banque, je m'engage à ce que notre institution continue à servir les Canadiennes et les Canadiens tandis que nous devons faire face à de nouveaux défis au cours de l'année à venir. Peu importe ce que 2023 nous réserve, nous continuerons à favoriser le bien-être économique et financier de la population aux quatre coins du pays.

**Tiff Macklem**

Gouverneur

---



## L'année 2022 en quelques chiffres

---

6,8 %

Inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation

4,25 %

Taux directeur à la fin de l'année

119,7 G\$

Valeur des billets de banque en circulation au 31 décembre 2022 (une hausse par rapport à la valeur de l'an passé, à savoir 115,2 milliards \$ à la fin de 2021)

3,6 %

Croissance du produit intérieur brut réel du Canada d'après les estimations au 31 décembre 2022

5 %

Taux de chômage au pays au 31 décembre 2022

73,83 ¢ US

Cours du dollar canadien au 31 décembre 2022

199,5 G\$

Valeur nominale des obligations négociables émises par le gouvernement du Canada en 2022

56,0 G\$

Baisse de la valeur nominale des obligations du gouvernement du Canada détenues par la Banque du Canada



100 %

Proportion des besoins en électricité de la Banque comblés avec des sources  
d'énergie renouvelable

2 250

Nombre d'employés au 31 décembre 2022

## L'un des meilleurs endroits où travailler au Canada

---

13

Nombre d'années consécutives parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada

6

Nombre d'années consécutives parmi les meilleurs employeurs pro-famille au  
Canada

4

Nombre d'années consécutives parmi les meilleurs employeurs pour la diversité  
au Canada

13

Nombre d'années consécutives parmi les meilleurs employeurs de la région de la  
capitale nationale



## Mandat et cadre de planification

### Mandat

---

La Banque du Canada est la banque centrale du pays. Son mandat, défini dans la [Loi sur la Banque du Canada](#), est de « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Elle a pour vision d'être une banque centrale influente – dynamique, engagée et digne de confiance – mobilisée pour un Canada meilleur.



[Découvrez la Banque et en quoi elle est indépendante.](#)

Voici ses cinq grandes fonctions :

- **Politique monétaire** : maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible
- **Système financier** : promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale
- **Monnaie** : concevoir, émettre et distribuer les billets de banque canadiens
- **Gestion financière** : agir à titre d'agent financier du gouvernement du Canada, en le conseillant sur ses stratégies en matière de dette publique et de réserves de change et en les mettant en œuvre
- **Supervision des paiements de détail** : superviser les fournisseurs de services de paiement afin de renforcer la confiance à l'égard de la sécurité et de la fiabilité de leurs services, et de protéger les utilisateurs contre certains risques

Des opérations efficaces, efficientes et novatrices contribuent à la réalisation du mandat et des objectifs opérationnels de l'institution.



Apprenez-en plus sur les grandes fonctions de la Banque.

## Cadre de planification

---

Un cadre de planification rigoureux permet à la Banque d'exécuter sa vision et son mandat. Tous les trois ans, l'institution établit un plan stratégique dans lequel elle expose ses objectifs, ses priorités et ses indicateurs de réussite.

Le plan stratégique :

- aide la Banque à anticiper les réalités de son contexte opérationnel et à s'y adapter
- oriente les activités budgétaires et de planification annuelles
- sert d'assise aux ententes de rendement des départements et des employés

En 2022, la Banque a terminé la première année d'application de son plan stratégique pour 2022-2024 : *Remplir notre promesse*. Ce plan et ses cinq grands thèmes fournissent un cadre pour guider les décisions de l'institution tout en procurant la flexibilité et l'agilité nécessaires dans un environnement en constante évolution.



Lisez *Remplir notre promesse : le Plan stratégique 2022-2024 de la Banque du Canada*.

## Reddition de comptes

---

La Banque s'engage à :

- publier de l'information sur ses opérations
- faire état de ses résultats financiers et non financiers pendant l'année



Consultez les rapports, états financiers, enquêtes de notoriété auprès du public et plans de la Banque.

---



## Politique monétaire

La croissance était robuste au premier semestre de 2022 grâce à la réouverture de l'économie canadienne. Les prix élevés des produits de base et l'assouplissement des restrictions sanitaires stimulaient alors l'activité économique.

Parallèlement, le marché du travail tendu et les problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement mondiales limitaient du côté de l'offre la capacité des fournisseurs à répondre à la forte demande des ménages et des entreprises. Les prix internationaux élevés de l'énergie et des aliments, auxquels venait s'ajouter une demande excédentaire, contribuaient à la hausse de l'inflation, qui a atteint un sommet de 8,1 % en juin.

Dans ce contexte, la Banque du Canada a relevé son taux directeur sept fois en 2022, ce qui totalise 400 points de base. Elle a aussi mis en place des mesures de resserrement quantitatif. L'économie canadienne avait considérablement ralenti vers la fin de l'année et l'inflation était en recul, à 6,3 %.



La Politique monétaire est l'une des cinq grandes sphères de responsabilité de la Banque. Découvrez les **grandes fonctions** de l'institution.



[https://youtu.be/0MBDCE\\_9OKY](https://youtu.be/0MBDCE_9OKY)

## L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation atteint son plus haut niveau en 40 ans

---

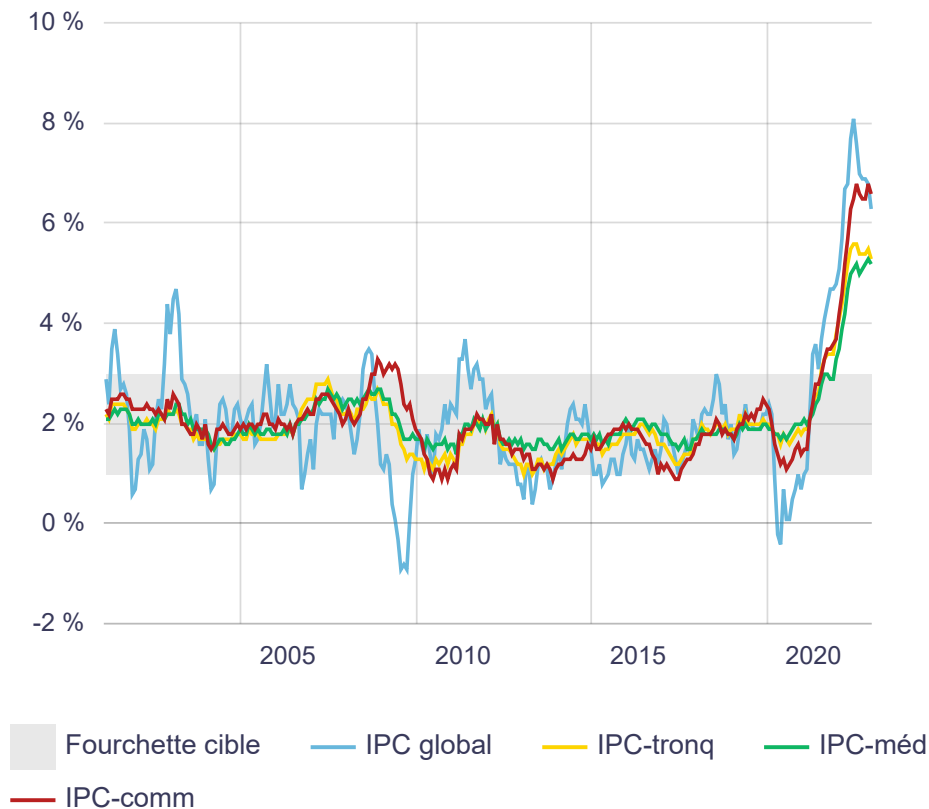
Tout au long de 2022, la montée de l'inflation au Canada et à l'étranger a été prononcée. Cette situation s'explique en partie par la conjoncture internationale : la guerre en Ukraine, la forte demande mondiale de biens échangeables et les perturbations continues des chaînes d'approvisionnement ont alimenté l'inflation à l'échelle du globe. Cependant, l'inflation qui avait d'abord été portée par la hausse des prix de l'énergie et des biens dans le monde s'est transformée en une inflation généralisée, les prix au Canada commençant à s'emballer. Lors de la réouverture de l'économie canadienne, il n'y avait pas assez de biens et de services pour répondre à la demande élevée, et les entreprises ont fait monter leurs prix.

Au second semestre, l'inflation a commencé à reculer, surtout en raison de la baisse des prix de l'essence, mais se situait encore en fin d'année bien au-dessus de la cible visée par la Banque.

Les attentes d'inflation à court terme au Canada, comme dans bien d'autres économies, ont augmenté au fil des mois en 2022. Les résultats des enquêtes menées par la Banque ont révélé qu'aux yeux des consommateurs et des entreprises la trajectoire future de l'inflation présentait plus d'incertitude, et un nombre accru de répondants pensaient que cette période de forte inflation serait plus longue<sup>1</sup>. Toutefois, les attentes d'inflation à long terme sont demeurées assez bien ancrées.

## Principaux indicateurs de l'inflation et fourchette cible

Taux de variation sur un an, données trimestrielles



## Combattre la forte inflation

La pandémie de COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur l'économie et le système financier. La Banque, tout comme bon nombre de banques centrales, a pris des mesures exceptionnelles pour restaurer le fonctionnement des marchés financiers, atténuer les graves séquelles économiques et soutenir la reprise.

Plus récemment, les banques centrales ont relevé leur taux directeur pour freiner l'inflation élevée. La Banque a commencé à augmenter son taux directeur en mars 2022 et a été l'une des institutions les plus résolues à se servir de la hausse des taux d'intérêt pour ralentir l'inflation. Elle a aussi été l'une des premières banques centrales à avoir amorcé, en avril, le resserrement quantitatif, en cessant de remplacer ses obligations arrivées à échéance. Le resserrement quantitatif sert de complément aux relèvements du taux directeur puisqu'il crée une pression à la hausse sur les taux d'intérêt à long terme et rend les emprunts plus coûteux.

Pour renforcer le taux cible, la Banque a modifié la structure et les modalités de ses opérations sur les marchés financiers. Elle a aussi annoncé qu'elle continuera de baser la mise en œuvre de la politique monétaire sur un système de valeurs plancher – plutôt que sur un système de fourchette de taux d'intérêt –, dans lequel le taux d'intérêt de la facilité de dépôt correspond au taux cible du financement à un jour<sup>2</sup>.



Apprenez-en plus sur [l'inflation élevée et les mesures prises par la Banque pour la contrer](#), dont le [resserrement quantitatif](#).

Avec les hausses du taux directeur, la Banque, comme beaucoup d'autres banques centrales qui se sont servies de leur bilan pour abaisser les taux d'intérêt, enregistre maintenant des pertes nettes se chiffrant à 1,11 milliard de dollars en 2022. Ces pertes découlent du fait que les intérêts reçus par la Banque sur les actifs qu'elle a achetés restent fixes, mais que les intérêts qu'elle paie sur les soldes de règlement utilisés pour financer les achats d'actifs ont augmenté de pair avec le taux directeur.

L'ampleur de ces pertes et la durée de l'épisode dépendront de la trajectoire des taux d'intérêt ainsi que de l'évolution de l'économie et du bilan. Les pertes n'ont aucune incidence sur la politique monétaire ou les opérations de la Banque. Les décisions de politique monétaire sont guidées par les mandats de la Banque à l'égard du maintien de la stabilité des prix et de la stabilité financière.

## Ralentissement de la croissance et atténuation des pressions inflationnistes au deuxième semestre de 2022

Le resserrement de la politique monétaire a aidé à enclencher un rééquilibrage de l'offre et de la demande au sein de l'économie. Au second semestre, l'activité économique a commencé à montrer des signes de modération, dont le ralentissement de la demande dans les secteurs sensibles à l'évolution des taux d'intérêt.

- Le marché du logement a été le premier secteur à décélérer en réaction au resserrement des conditions financières.
- Les augmentations des taux d'intérêt ont aussi freiné la croissance de la consommation.

Dans l'ensemble, la croissance économique a été de 0,0 % au quatrième trimestre.

Aux signes de repli de la demande s'est ajouté un redressement de l'offre.

- Même si les goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement ont persisté en 2022, les données sur le commerce et les résultats des enquêtes menées auprès des entreprises ont indiqué des progrès durant la seconde moitié de l'année.

- Le marché du travail est demeuré tendu, mais les pénuries de main-d'œuvre auxquelles étaient confrontées les entreprises se sont légèrement atténuées vers la fin de l'année<sup>3</sup>.

Ainsi, les taux sur trois mois de l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) global et de l'inflation fondamentale ont reculé, ce qui porte à croire que l'inflation mesurée par l'IPC devrait continuer à fléchir au cours des mois à venir.



The image shows a screenshot of a tweet from the Banque du Canada (@banqueducanada). The tweet text reads: "Des premiers signes montrent que l'équilibre entre l'offre et la demande a commencé à se rétablir. Pour en savoir plus, lisez le discours de la sous-gouverneure Sharon Kozicki à l'@iduquebec: [ow.ly/JmpG50LYLbj](https://ow.ly/JmpG50LYLbj) #éconcan". Below the text is a video thumbnail showing Sharon Kozicki speaking at a podium on a stage. The video was posted at 4:01 PM on December 8, 2022, and has 9 likes. The interaction bar shows "Répondre" and "Partager" options, with a button to "Lire 3 réponses".

**Banque du Canada**   
@banqueducanada · [Suivre](#)

Des premiers signes montrent que l'équilibre entre l'offre et la demande a commencé à se rétablir.

Pour en savoir plus, lisez le discours de la sous-gouverneure Sharon Kozicki à l'@iduquebec:  
[ow.ly/JmpG50LYLbj](https://ow.ly/JmpG50LYLbj)

#éconcan



4:01 PM · 8 déc. 2022 

 9  Répondre  Partager

[Lire 3 réponses](#)

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1600958770040938524>



## Soutenir la fonction Politique monétaire de la Banque

Malgré les forces très complexes s'exerçant sur l'offre et la demande globales, la Banque avait correctement prévu que la croissance du produit intérieur brut au Canada et à l'étranger serait vigoureuse au premier semestre de 2022 avant de ralentir au second semestre. Cependant, l'ampleur de la hausse continue de l'inflation a été beaucoup plus grande que prévu.

### Atteinte de la cible relative à l'inflation mesurée par l'IPC

Principaux indicateurs	Niveau de référence	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Inflation mesurée par l'IPC (%)		1,6	2,3	1,9	0,7	3,4	6,8
Inflation moyenne mesurée par l'IPC depuis 2001 (%)	2,0	2,1					
Attentes d'inflation sur dix ans (%)	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0

### Chercher à mieux comprendre les pressions inflationnistes et les attentes d'inflation

Dans le [Rapport sur la politique monétaire](#) de juillet 2022, l'annexe décrit les raisons pour lesquelles la Banque n'a pas pu prévoir la hausse de l'inflation et sa persistance :

- Des facteurs mondiaux semblent expliquer environ les deux tiers de l'écart entre l'inflation réelle et celle anticipée par la Banque. Notamment, les prix des produits de base ont augmenté de façon inattendue après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La hausse des ruptures d'approvisionnement et des coûts d'expédition a aussi contribué à l'accroissement de l'inflation.
- La reprise économique plus rapide que prévu au Canada est un autre facteur ayant contribué aux erreurs de prévision de la Banque sur le niveau de l'inflation.

Le personnel a mené des analyses approfondies sur les attentes d'inflation :

- Les enquêtes de la Banque auprès des consommateurs et des entreprises ont fourni de précieuses informations sur l'évolution des attentes de la population canadienne.
- Les employés ont étudié différents scénarios pour voir comment les anticipations pourraient évoluer, puis ont examiné les répercussions sur

l'inflation prévue.

Ces travaux ont également permis à la Banque d'analyser divers scénarios macroéconomiques dans lesquels les attentes d'inflation à long terme se désarment, et les conséquences de chacun pour la politique monétaire.



The image is a screenshot of a tweet from the Banque du Canada (@banqueducanada). The tweet text asks how price shocks of basic products affect the Canadian economy and how the situation differs from the 1970s, directing users to a speech by Deputy Governor Toni Gravelle at 11:50 AM (HE) on @EconomistesQc. The video thumbnail shows Toni Gravelle speaking at a podium with the 'Palais des congrès de Montréal' logo. The tweet includes the website 'banqueducanada.ca', the event name 'Discours : L'association des économistes québécois (ASDEQ)', and the title 'Les chocs de prix des produits de base et leur incidence sur la croissance et l'inflation au Canada'. It is dated May 12, 2022, at 11:01 AM, and has 5 likes. Interaction options for 'Répondre' and 'Partager' are visible, along with a 'Lire plus sur Twitter' button.

**Banque du Canada** ✓  
@banqueducanada · Suivre

Comment les chocs de prix des produits de base affectent-ils l'économie canadienne? Et comment la situation est-elle différente des années 70? Regardez le discours du sous-gouverneur Toni Gravelle devant @EconomistesQc à 11h50 (HE).

banqueducanada.ca  
Discours : L'association des économistes québécois (ASDEQ)  
Les chocs de prix des produits de base et leur incidence sur la croissance et l'inflation au Canada — Le sous-gouverneur Toni Gravelle prononce u...

11:01 AM · 12 mai 2022

5 Répondre Partager

[Lire plus sur Twitter](#)

<https://twitter.com/bankofcanada/status/1524785980032557057>

## Intégrer une gamme variée de données pour renforcer l'analyse

Compte tenu de la grande incertitude économique, la Banque a cherché de nouvelles données pour enrichir son analyse.

- Elle a élaboré une nouvelle enquête, **Le Pouls des entrepreneurs**, qui lui permet de rejoindre une plus grande variété d'entreprises qu'auparavant.
- L'**enquête auprès des participants au marché** vise à recueillir les attentes des acteurs du marché financier quant aux variables macroéconomiques clés ainsi qu'à la politique monétaire. Elle alimente les analyses de la Banque sur le marché financier et éclaire la prise de décisions.
- L'utilisation novatrice de données désagrégées aide la Banque à mieux cerner plusieurs questions, dont les effets inégaux de la politique monétaire sur les ménages et les entreprises.

La Banque a continué d'intégrer les considérations relatives aux changements climatiques dans son analyse de l'économie. Entre autres choses, elle s'est penchée sur la modélisation macroéconomique des approches concernant la transition vers une économie sobre en carbone et a commencé à modifier ses grands modèles pour qu'ils rendent mieux compte des répercussions économiques de la transition vers la carboneutralité.



**Apprenez-en plus au sujet des travaux sur les changements climatiques menés par la Banque en 2022.**

La Banque s'est engagée à participer à l'avancement de l'inclusion et des perspectives économiques des peuples autochtones. En 2022, elle a commencé à collaborer avec des groupes autochtones à travers le Canada en vue d'élaborer un plan d'action favorisant la réconciliation économique<sup>4</sup>. Le personnel a aussi étudié comment la politique monétaire se transmet aux économies autochtones. De tels travaux permettent à la Banque d'avoir une vision plus claire des différentes façons dont ses actions touchent divers groupes.

## Activités à venir

---

En 2023, la Banque continuera d'évaluer les effets des taux d'intérêt plus élevés sur l'inflation et l'ensemble de l'économie. De plus, elle :

- continuera de cerner et de quantifier les facteurs inflationnistes, notamment le rôle que jouent l'offre intérieure et les facteurs mondiaux
- perfectionnera ses modèles macroéconomiques pour expliquer les pressions inflationnistes, en améliorant la modélisation des réseaux de production, des liens entre les intrants et les extrants et des pratiques en matière de fixation des prix et des salaires
- poursuivra ses recherches sur les incidences de la numérisation, de l'automatisation et de l'adoption de technologies de pointe sur l'économie canadienne
- entreprendra une étude visant à déterminer le niveau adéquat des soldes de règlement dans un état stationnaire et à appuyer la mise en œuvre de la

politique monétaire et la gestion à long terme du bilan de la Banque

- améliorera ses enquêtes auprès des entreprises et des consommateurs afin de mieux comprendre l'évolution de l'économie et publiera les résultats de l'enquête auprès des participants au marché environ deux semaines après la publication de chaque *Rapport sur la politique monétaire*, à compter de février 2023

## Renseignements complémentaires

---

### Cadre régissant les opérations sur les marchés et l'octroi de liquidités

#### Enquête sur les perspectives des entreprises

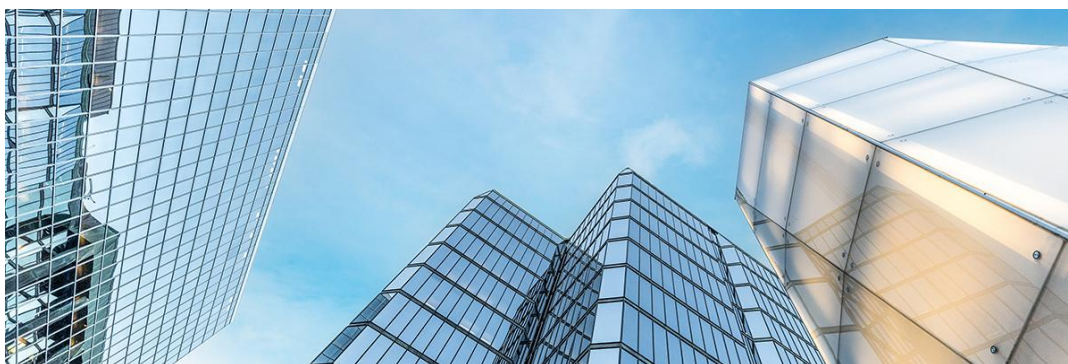
#### Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada

« **Les différences entre les ménages : pourquoi sont-elles importantes?** », *L'Économie claire et simple*

---

#### Notes

1. Banque du Canada, *Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada* et *Enquête sur les perspectives des entreprises*.[←]
2. Banque du Canada (2022), *La Banque du Canada annonce des modifications à ses opérations en vue de renforcer la cible relative au taux du financement à un jour*, avis aux marchés, 2 mars.[←]
3. Banque du Canada, *La reprise du marché du travail au sortir de la pandémie de COVID-19*.[←]
4. L. Schembri (2022), *Réconciliation économique : pour restaurer la prospérité autochtone*, discours prononcé devant l'Association nationale des sociétés autochtones de financement, Gatineau (Québec), 5 mai.[←]



## Système financier

Le système financier canadien est demeuré résilient depuis le début de la pandémie de COVID-19. Cette résilience tient en partie au fait qu'avant la crise sanitaire mondiale, les banques avaient de saines pratiques de souscription et qu'elles disposaient d'importantes réserves de fonds propres et de liquidités au moment de la crise. Les mesures de soutien exceptionnelles, dont celles déployées par la Banque du Canada, ont aussi été un facteur déterminant durant la pandémie.

Toutefois, en 2022, les vulnérabilités du système financier se sont complexifiées et les risques se sont accrus. Cette situation s'explique par les nouveaux défis auxquels l'économie canadienne et l'économie mondiale sont confrontées, comme la forte inflation, la montée rapide des taux d'intérêt et le ralentissement de la croissance. À ces défis s'est ajoutée l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a intensifié la volatilité des marchés financiers et fait augmenter les risques associés à la cybersécurité et à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ou carboneutre.



Le Système financier est l'une des cinq grandes sphères de responsabilité de la Banque. Découvrez les **grandes fonctions** de l'institution.



<https://youtu.be/q6CsiGNT7pQ>

## Surveiller les vulnérabilités et les risques

---

Dans la *Revue du système financier* de 2022, la Banque a présenté son analyse des principales vulnérabilités au sein du système financier (pour accéder à une analyse plus détaillée, consultez le [portail sur le système financier](#)).

Les hauts niveaux d'endettement des ménages et les prix élevés des logements sont restés deux grandes vulnérabilités interreliées. Au cours de l'année, le personnel de la Banque a utilisé des microdonnées afin de mieux comprendre et expliquer l'évolution de ces vulnérabilités, notamment en :

- évaluant l'effet des taux d'intérêt plus élevés sur les paiements hypothécaires
- examinant l'activité hypothécaire des investisseurs immobiliers
- analysant l'escalade des prix des logements dans les grandes villes canadiennes et en banlieue de celles-ci
- publiant un nouvel ensemble d'indicateurs relatifs à ces deux vulnérabilités financières

Les changements climatiques sont demeurés un grand domaine d'intérêt pour la Banque en 2022, car l'augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes liés au climat ainsi que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ou carboneutre présentent des risques notables pour le système financier. Ainsi, la Banque a publié un rapport qui a enrichi ses connaissances sur ce sujet. Ce projet représentait un premier pas important vers une meilleure compréhension de l'exposition potentielle du secteur financier aux risques de transition climatique.



Apprenez-en plus au sujet des travaux que la Banque a menés en 2022 sur les changements climatiques et de leur importance pour son mandat en matière de stabilité financière.

La Banque continue d'étudier activement les marchés de cryptoactifs et leurs répercussions sur la stabilité financière. En 2022, les chercheurs de l'institution ont publié les résultats d'une enquête qui visait à évaluer les connaissances sur le bitcoin et la détention de ce cryptoactif au sein de la population canadienne. De plus, le personnel a analysé les avantages et les risques des cryptoactifs adossés à des monnaies nationales, connus sous le nom de « cryptomonnaies stables ».

**Banque du Canada**   
@banqueducanada · [Suivre](#)

RAPPEL : Davantage de Canadiens investissent dans les cryptomonnaies, mais ces marchés évoluent plus rapidement que les efforts déployés à l'échelle mondiale pour les régler. Et ils sont vulnérables à des baisses de prix soudaines et importantes. [ow.ly/zwZI50JuNZt](https://ow.ly/zwZI50JuNZt)

1:29 PM · 10 juin 2022

3  [Répondre](#) [Partager](#)

[Lire plus sur Twitter](#)

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1535313323113209858>

## Analyser le lien entre la politique monétaire et la stabilité financière

---

Les chercheurs de la Banque se sont penchés sur la façon dont une politique monétaire non traditionnelle interagit avec la stabilité financière. Ils ont analysé les effets de l'expansion ou de la contraction du bilan de l'institution sur le système bancaire. De plus, ils ont élaboré un modèle pour comprendre comment les achats d'actifs effectués par une banque centrale peuvent atténuer les pressions subies par les courtiers lors d'une crise de liquidité.

Les modèles d'analyse de la politique monétaire incorporant des liens avec la stabilité financière ont permis de mettre en relief la manière dont les hausses de taux d'intérêt pourraient générer des tensions financières chez certains emprunteurs et freiner davantage l'économie. Le personnel s'est aussi attaché à étudier comment les prix élevés de l'immobilier et la décision d'acheter un logement peuvent interagir avec le ralentissement de la croissance du produit intérieur brut, surtout lorsque les acheteurs s'attendent à ce que les prix de l'immobilier continuent d'augmenter.

La Banque a porté une attention particulière aux effets contrastés de la pandémie sur les ménages<sup>5</sup>. D'importants travaux de recherche ont analysé l'interaction possible entre les expériences différentes des ménages et les vulnérabilités financières existantes, comme l'endettement élevé<sup>6</sup>. Enfin, les chercheurs ont examiné si les diverses réalités financières des ménages, plus précisément le recours au crédit hypothécaire, pourraient avoir une incidence sur la transmission de la politique monétaire à l'ensemble de l'économie.

## Promouvoir la résilience du système financier

---

Tout au long de 2022, la Banque a collaboré étroitement avec les autorités fédérales et provinciales à la surveillance et à la promotion de la résilience du système financier canadien ainsi qu'à l'échange de connaissances sur ce sujet.

Entre autres choses, elle a poursuivi ses travaux avec le **Comité des responsables des organismes de réglementation** et le **Comité de surveillance du risque systémique**<sup>7</sup>. Par l'intermédiaire de ces instances de concertation fédérale-provinciale, la Banque a contribué à améliorer la mise en commun de l'information et à nourrir le débat sur les grands dossiers relatifs au système financier, dont :

- les vulnérabilités associées à l'endettement des ménages et au marché du logement, notamment le rôle des investisseurs
- les problèmes de la liquidité de marché sur les marchés des titres à revenu fixe, comme celui des fonds de placement à capital variable<sup>8</sup>



- les risques et les lacunes réglementaires en lien avec les cryptoactifs se référant à une monnaie fiduciaire
- les risques opérationnels et la cybersécurité du système financier

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a fait augmenter les cyberrisques dans le secteur financier. La Banque et ses partenaires ont donc renforcé leur coopération dans ce domaine, principalement par l'entremise du **Groupe sur la résilience du secteur financier canadien**.

La Banque a aussi pris part aux discussions du **Comité de surveillance des institutions financières**, notamment au sujet du niveau optimal de fonds propres que les banques devraient maintenir au cours du cycle économique. Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a ultérieurement annoncé des changements concernant le niveau et la fourchette de la réserve pour stabilité intérieure<sup>9</sup>.

La Banque a travaillé de concert avec ses partenaires sectoriels du **Forum canadien des titres à revenu fixe** afin d'élaborer un dispositif de soutien pour assurer le bon déroulement des opérations sur titres du gouvernement du Canada et leur règlement en contexte de bas taux d'intérêt. Le dispositif proposé prévoit l'instauration possible d'une pénalité en cas d'échec de règlement des opérations sur titres du gouvernement du Canada. Une consultation publique a été lancée pour obtenir des commentaires sur la structure proposée de la pénalité et de la gouvernance<sup>10</sup>.

 Banque du Canada ✓  
@banqueducanada · Suivre

Consultez notre nouvel article de l'[#Économie](#), claire et simple. Il explique comment les différentes réalités des ménages 🏠 comptent pour l'économie, le système financier et la politique monétaire. [ow.ly/T6uu50JO3u0](https://ow.ly/T6uu50JO3u0)

[Regarder sur Twitter](#)



3:30 PM · 5 juil. 2022

2 Répondre Partager

[Lire plus sur Twitter](#)

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1544403259829489666>

## Participer à la réforme des taux d'intérêt de référence

Le taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) cessera d'être publié après le 28 juin 2024<sup>11</sup>. Ce taux est depuis longtemps un indice de référence important au Canada. Son abandon est un jalon majeur dans l'adoption de taux sans risque à travers le monde et aidera notre système financier à rester robuste et résilient au cours des décennies à venir. Il s'agit d'un changement notable au sein des marchés financiers canadiens, car la valeur des instruments financiers basés sur ce taux dépasse 20 000 milliards de dollars. L'abandon du taux CDOR fait suite à une recommandation du [Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien](#) (Groupe de travail sur le TARCOM), qui est coprésidé par la Banque.

L'abandon du taux CDOR entraînera également la disparition des acceptations bancaires, qui représentent 20 % des produits du marché monétaire canadien. La Banque a organisé une série d'ateliers auprès des acteurs sectoriels pour préparer la transition liée à la fin des acceptations bancaires.

## Surveiller les systèmes de paiement et les infrastructures de marchés financiers

---

La Banque est responsable de la surveillance des **infrastructures de marchés financiers** (IMF) au Canada qui sont susceptibles d'engendrer un risque systémique ou un risque pour le système de paiement.

En 2022, elle a effectué la toute première évaluation complète des pratiques de cybersécurité des IMF désignées, au regard des **attentes** énoncées en 2021. Il en ressort que ces IMF ont généralement de saines pratiques en ce qui concerne la cybersécurité<sup>12</sup>.

De plus, la Banque a réalisé de nouveaux progrès dans la mise en œuvre du **régime de résolution des IMF** en préparant des plans de résolution concrets pour les IMF désignées.



Apprenez-en plus sur le mandat de la Banque consistant à superviser les fournisseurs de services de paiement.

## Activités à venir

---

En 2023, la Banque continuera à :

- utiliser des microdonnées pour enrichir sa compréhension des vulnérabilités financières et informer régulièrement le public sur l'évolution de ces vulnérabilités
- intégrer à la politique monétaire des considérations relatives à la stabilité financière, dont celles qui concernent l'hétérogénéité des agents
- entretenir des liens de coopération étroite avec ses partenaires canadiens et étrangers pour échanger de l'information et favoriser la résilience du système financier au Canada
- tirer parti des résultats de la consultation publique afin de finaliser le dispositif de soutien au bon déroulement et au règlement des opérations sur titres du gouvernement du Canada en contexte de bas taux d'intérêt
- soutenir la transition vers d'autres taux de référence que le taux CDOR et les travaux du Groupe de travail sur le TARCOT pour mettre au point le taux CORRA à terme<sup>13</sup>, qui est un taux prospectif

# Renseignements complémentaires

---

## [Portail sur le système financier](#)

## [Comités relatifs au système financier](#)

## [Surveillance réglementaire des systèmes de compensation et de règlement désignés](#)

## [Vue d'ensemble de Lynx, le système de paiements de grande valeur du Canada](#)

## [Plan de transition pour le taux CDOR et principaux jalons](#)

## [Attentes du BSIF à l'égard de la transition visant le taux CDOR](#)

## [Le Groupe de travail sur le TARCOT s'entend pour lancer le processus d'élaboration d'un taux CORRA à terme](#)

---

### Notes

5. S. Kozicki (2022), « [Un monde de différence : les ménages, la pandémie et la politique monétaire](#) », discours prononcé par vidéoconférence devant la Banque fédérale de réserve de San Francisco lors du Colloque sur la macroéconomie et la politique monétaire, San Francisco (Californie), 25 mars.[\[←\]](#)
6. Par exemple, dans la [Revue du système financier](#) de 2022, la Banque a évalué dans quelle mesure les ménages affichant différents niveaux d'endettement ont augmenté leurs avoirs en actifs liquides durant la pandémie et ainsi renforcé leur résilience financière.[\[←\]](#)
7. Banque du Canada (2022), « Encadré 6 : [Les activités de la dernière année du Comité des responsables des organismes de réglementation et du Comité de surveillance du risque systémique](#) », *Revue du système financier*, juin.[\[←\]](#)
8. La fragilité de la liquidité des marchés des titres à revenu fixe demeure une vulnérabilité structurelle. Une hausse soudaine de la demande de liquidités de la part des gestionnaires d'actifs pourrait faire en sorte que les banques ne soient plus disposées à fournir ces liquidités. Cela entraînerait d'importantes fluctuations des prix et pourrait même paralyser certains marchés. Le resserrement récent des conditions financières et la volatilité accrue des marchés ont réduit la liquidité.[\[←\]](#)
9. Bureau du surintendant des institutions financières (2022), [Le BSIF établit la réserve pour stabilité intérieure à 3 % et révisé la fourchette connexe](#), communiqué, 8 décembre.[\[←\]](#)
10. Banque du Canada (2022), [Le Groupe d'orientation sur le fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada lance une consultation sur la possible instauration d'une pénalité en cas d'échec de règlement](#), avis aux marchés, 7 novembre.[\[←\]](#)
11. Banque du Canada (2022), [Le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien \(TARCOT\) salue la décision de RBSL d'abandonner la publication du taux CDOR après le 28 juin 2024](#), avis aux marchés, 16 mai.[\[←\]](#)

12. Les conclusions tirées de l'évaluation seront étudiées de plus près dans le *Rapport annuel 2022 sur la surveillance des infrastructures de marchés financiers exercée par la Banque du Canada* (à paraître).[←]

13. L'année 2023 sera des plus importante, car le Groupe de travail sur le TARCOT a pour objectif de faire passer tous les produits sur le marché interbancaire du taux CDOR au taux CORRA d'ici la fin du premier trimestre. Après la fin de juin, le plan de transition du Groupe de travail sur le TARCOT – reflété dans les **attentes du BSIF** envers les institutions financières sous réglementation fédérale – ne permettra aucune nouvelle exposition au taux CDOR (sauf pour les prêts et la couverture de prêts).[←]



## Supervision des paiements de détail

Lorsque la **Loi sur les activités associées aux paiements de détail** (LAAPD) a reçu la sanction royale en 2021, la Supervision des paiements de détail est devenue l'une des cinq grandes fonctions de la Banque du Canada. En 2022, l'institution s'est concentrée sur l'élaboration du programme de supervision à l'appui de ce nouveau mandat.



La Supervision des paiements de détail est l'une des cinq grandes sphères de responsabilité de la Banque du Canada. Découvrez les **grandes fonctions de la Banque**.

## Se préparer en vue du nouveau mandat

La Banque a appuyé le ministère des Finances du Canada dans le cadre de diverses initiatives, y compris l'élaboration d'exigences réglementaires en prévision de l'entrée en vigueur de la LAAPD.

Les conseils et commentaires que la Banque a recueillis auprès d'acteurs de l'industrie par l'entremise du **Comité consultatif sur les paiements de détail** ont aidé le ministère à élaborer le règlement qui appuiera la LAAPD.

## Définir le rôle de supervision de la Banque

Toujours en 2022, la Banque a publié son cadre de supervision, qui définit comment elle :

- supervisera les fournisseurs de services de paiement
- fera la promotion de la conformité à la LAAPD
- surveillera et évaluera les tendances et les enjeux relatifs aux paiements de détail

Le cadre comprend des détails sur la façon dont la Banque :

- enregistrera les fournisseurs de services de paiement
- évaluera la conformité à la LAAPD
- prendra des mesures pour faire appliquer la loi si nécessaire



**Lisez le cadre de supervision des paiements de détail de la Banque.**

## Veiller à la préparation opérationnelle

La Banque a continué de se préparer en vue de l'entrée en vigueur de la LAAPD et de son règlement. Elle a notamment élaboré :

- des politiques et des pratiques relatives à l'enregistrement des fournisseurs de services de paiement et à l'évaluation de leur conformité aux exigences en matière de gestion des risques opérationnels et de protection des fonds
- des outils et mesures d'application de la loi pour remédier aux violations
- le système informatique qui l'appuiera dans son nouveau mandat

La Banque a élargi ses activités de rayonnement pour mieux faire connaître son rôle de supervision et la LAAPD. Elle a notamment fait des exposés sur son nouveau mandat et participé à des panels lors de colloques sectoriels. De plus, la Haute Direction a accordé plusieurs entrevues aux médias.

Le rayonnement se poursuit par les moyens suivants :

- échanges directs avec les fournisseurs de services de paiement
- participation à des événements sectoriels
- distribution de [l'infolettre sur la supervision des paiements de détail](#)
- partage de nouvelles et d'événements sur les médias sociaux



**Banque du Canada** ✓  
@banqueducanada · [Suivre](#)



Avec l'essor des paiements numériques, il faut protéger le consommateur et le système des paiements.

Le dir. exécutif Morrow décrit aux fournisseurs de services de paiement quoi faire en vue de la supervision des  
[#PaiementsDeDétail: ow.ly/FVbu50Ls8ln](#)

[#CIX2022](#)



11:40 AM · 2 nov. 2022



Répondre



Partager

[Lire 1 réponse](#)

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1587831908720852993>



## Activités à venir

---

En 2023, la Banque :

- mettra à jour le cadre de supervision des paiements de détail, y compris en publiant des lignes directrices supplémentaires sur les éléments clés du cadre
- se préparera en vue de l'entrée en vigueur de la LAAPD et de son règlement
- continuera de faire connaître son rôle de supervision et la LAAPD

## Renseignements complémentaires

---

**Supervision des paiements de détail**

**Cadre de supervision des paiements de détail**

---



## Gestion financière

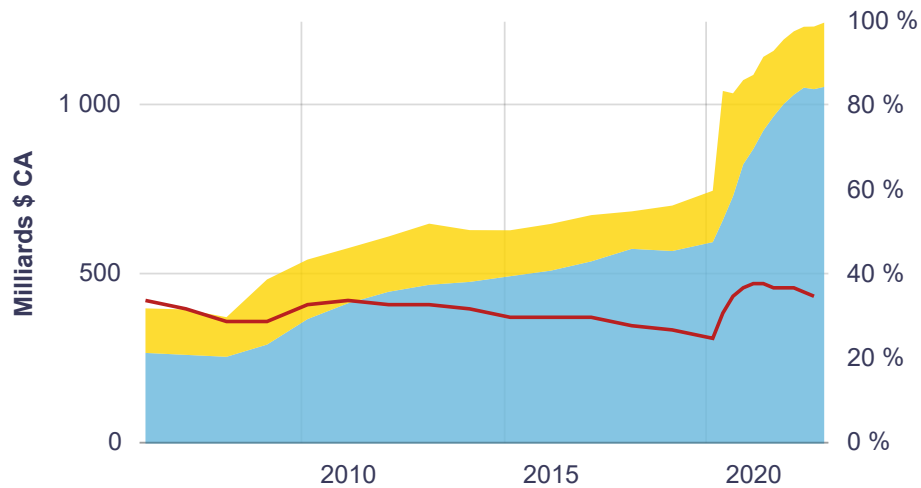
En 2022, les activités de gestion financière de la Banque du Canada sont restées plus complexes qu'elles ne l'étaient avant la pandémie de COVID-19. Une incertitude élevée entourant les besoins de financement du gouvernement a persisté pendant que la situation évoluait.

Les obligations du gouvernement du Canada ont continué d'être émises en plus grandes quantités qu'avant la pandémie. Et le gouvernement fédéral a maintenu des soldes de trésorerie plus élevés qu'à l'habitude pendant la majeure partie de 2022.

En qualité d'agent financier, la Banque a mené les activités quotidiennes de gestion financière du gouvernement. Elle a notamment continué de prendre part à des adjudications de titres d'État et repris ses opérations dans le cadre du programme de rachat d'obligations aux fins de gestion de la trésorerie. Ce dernier aidera le gouvernement à lisser ses flux de trésorerie et à réduire la taille des échéances à venir au cours des prochaines années.

Tout au long de 2022, la Banque a continué de mener ses opérations bancaires et ses opérations sur les marchés à partir de plusieurs sites pour favoriser sa résilience opérationnelle.

## Encours de la dette canadienne négociable



- Encours des obligations (échelle de gauche)
- Encours des bons du Trésor (échelle de gauche)
- Ratio de la dette fédérale nette au produit intérieur brut (PIB) (échelle de droite)

Sources : Banque du Canada, ministère des Finances et Statistique Canada



La Gestion financière est l'une des cinq grandes sphères de responsabilité de la Banque. Découvrez les **grandes fonctions** de l'institution.

## Fournir des conseils stratégiques sur la gestion financière

La Banque a fourni en continu des conseils au gouvernement du Canada sur sa gestion financière et sa stratégie d'émission de titres. En particulier, elle a collaboré avec le gouvernement fédéral et des spécialistes des marchés financiers à l'émission des toutes premières obligations d'État vertes, qui s'est déroulée avec succès. Conformément aux grandes composantes des principes applicables aux obligations vertes à l'échelle mondiale – les Green Bond Principles –, un nouveau cadre d'émission a donc dû être élaboré et publié.

## Gérer les réserves internationales du Canada

En tant qu'agent financier du gouvernement du Canada, la Banque a aussi aidé celui-ci à réunir des fonds en faisant appel aux marchés internationaux et à gérer le Compte du fonds des changes.

Une obligation multimarché à trois ans d'une valeur de 3,5 milliards de dollars américains a été émise en avril 2022 pour accroître les réserves de change du Canada et diversifier ses sources de financement. Elle a été bien accueillie par les marchés, la valeur des soumissions ayant en effet été plus de deux fois supérieure à la taille de l'adjudication, ce qui s'est traduit par un meilleur rendement que celui des obligations des pairs émetteurs.

Malgré le contexte difficile sur les marchés mondiaux, caractérisé par une forte volatilité et une faible liquidité, le Compte du fonds des changes est demeuré résilient et son mandat a continué d'être rempli tout au long de 2022<sup>14</sup>. Le solde de ce compte était évalué à 103,8 milliards de dollars américains à la fin de l'exercice financier 2021-2022, en hausse par rapport à 83,4 milliards de dollars américains à l'exercice précédent.

## Moderniser le système d'adjudication de la Banque

La Banque a modernisé le système informatique qu'elle utilise dans le cadre de ses opérations sur les marchés intérieurs pour mener des adjudications au nom du gouvernement fédéral. Ces adjudications constituent un aspect important du travail d'agent financier qu'accomplit la Banque pour le gouvernement du Canada.



**Apprenez-en plus sur les responsabilités d'agent financier de la Banque.**

L'actualisation du système d'adjudication a permis :

- d'améliorer les processus relatifs aux technologies de l'information
- d'accroître l'automatisation
- de réduire le risque opérationnel
- d'améliorer l'évolutivité et la flexibilité opérationnelles

Les adjudications de titres du gouvernement du Canada et d'autres opérations servant à gérer la dette publique sont désormais plus efficaces.

## S'adapter à l'évolution des marchés financiers

---

Dans le cadre de la réforme visant à promouvoir l'utilisation de taux de référence robustes, des autorités publiques et des organismes de réglementation à l'échelle internationale ont continué de préparer, en collaboration avec le secteur privé, le passage du taux LIBOR (London Interbank Offered Rate) à des taux sans risque.

Pour se préparer à l'abandon du taux LIBOR prévu à la fin de juin 2023, la Banque a pris des mesures pour modifier le financement des réserves de change du gouvernement fédéral en utilisant plutôt des instruments financiers fondés sur le taux SOFR (Secured Overnight Financing Rate) sans risque. En plus de renégocier les contrats de swaps de devises existants afin de remplacer le LIBOR par le SOFR comme taux de référence, toutes les nouvelles transactions en vue d'obtenir du financement au moyen de swaps de devises ont été fondées sur le SOFR.

## Éliminer progressivement le programme des Obligations d'épargne du Canada et rapatrier les opérations

---

La Banque a continué de se préparer à rapatrier le Programme de placement de titres sur le marché de détail. Puisque la valeur de l'encours des titres au détail ne cesse de baisser, il est maintenant plus efficient pour la Banque sur le plan financier de gérer elle-même les opérations liées au programme.

Ce changement est attribuable à la décision qu'a prise le gouvernement fédéral, en 2017, d'éliminer progressivement le Programme de placement de titres sur le marché de détail. L'encours des titres au détail émis par l'État est ainsi passé de 5 milliards de dollars canadiens en 2017 à 500 millions de dollars canadiens à la fin de 2022.

Le rapatriement des opérations devrait s'achever en 2023.

## Activités à venir

---

En 2023, la Banque :

- continuera de tirer des leçons de la pandémie pour appuyer la formulation de conseils à l'intention du gouvernement du Canada concernant la gestion stratégique de la dette et des liquidités
- apportera des améliorations aux technologies et aux processus afin de gérer plus efficacement les garanties qui sous-tendent ses opérations sur les marchés intérieurs
- achèvera le rapatriement du Programme de placement de titres sur le marché de détail et mettra en place la solution technologique à l'appui de celui-ci
- amorcera la mise à niveau de son système bancaire, qu'elle utilise pour gérer les comptes de ses clients, effectuer et recevoir des paiements et régler les opérations menées par les infrastructures de marchés financiers

## Renseignements complémentaires

---

[Stratégie de gestion de la dette du gouvernement du Canada](#)

[Le Canada publie le cadre d'obligations vertes en prévision de l'émission inaugurale](#)

[Principes applicables aux obligations vertes \(Green Bond Principles\)](#)

[Le Canada émet ses premières obligations vertes](#)

---

### Notes

14. Le Compte du fonds des changes constitue la composante la plus importante des réserves officielles de liquidités internationales du Canada. Il est utilisé pour aider à contrôler et à protéger la valeur du dollar canadien sur les marchés étrangers, ainsi que pour offrir une source de liquidités au gouvernement, au besoin.[←]



## Monnaie

L'environnement canadien des paiements a continué d'évoluer en 2022 et la Banque du Canada a surveillé ces changements de près. Elle a utilisé l'information recueillie lors de ses recherches sur l'économie et les politiques pour se guider dans son travail, tout en fournissant à la population des billets de banque qui peuvent être utilisés en toute confiance.



La Monnaie est l'une des cinq grandes sphères de responsabilité de la Banque. Découvrez les **grandes fonctions** de l'institution.

## Répondre à la demande de billets de banque dignes de la confiance du public

Le Système de distribution des billets de banque et les centres des opérations des agences de la Banque ont continué de fournir aux institutions financières un approvisionnement suffisant pour répondre à la demande d'argent comptant. À peu près trois milliards de billets étaient en **circulation** en 2022, soit 2,2 % de plus qu'à la fin de 2021.

Environ 96 % des Canadiennes et Canadiens ont déclaré avoir **confiance** dans les billets qu'ils utilisent. Ce sentiment cadre avec le faible taux de contrefaçon de 6 billets par million (BPM) – un niveau de loin inférieur à la cible de la Banque, établie à 30 BPM.

## Éclairer nos décisions grâce aux activités de recherche et de consultation

La Banque a mené différents projets de recherche pour mieux comprendre :

- les préférences du public canadien en matière de modes de paiement
- l'accès de la population aux billets de banque

- le rôle de l'argent comptant dans le système financier
- les répercussions possibles d'une monnaie numérique de banque centrale pour le Canada
- les tendances dans l'utilisation de l'argent comptant avant et durant la pandémie de COVID-19
- l'incidence de la pandémie sur l'accès à des billets aux guichets automatiques
- l'expérience des personnes dans les réserves financièrement isolées des Premières Nations

La Banque a également continué à effectuer des enquêtes pour comprendre les perspectives des consommateurs et des commerçants. Ces enquêtes ont mis en lumière :

- les façons dont les Canadiennes et Canadiens paient leurs biens et services
- les modes de paiement que les petites et moyennes entreprises acceptent d'un bout à l'autre du pays

Les résultats des enquêtes montrent que l'argent comptant est encore utilisé pour une part importante des achats au Canada, même si les consommateurs et les commerçants comptent sur les paiements électroniques.

## Se préparer à une monnaie numérique de banque centrale

---

En 2022, la Banque a continué à se préparer à la possibilité d'émettre une monnaie numérique de banque centrale (MNBC). Elle a notamment effectué des activités de recherche et de consultation sur d'éventuels :

- problèmes liés à la protection de la vie privée, à la sécurité et à l'accessibilité
- modèles d'affaires
- impacts sur le secteur bancaire

La Banque a continué à étudier les technologies de pointe qui appuient ses objectifs en matière de protection de la vie privée, de conformité et de sécurité. Elle a du même coup examiné des approches architecturales de haut niveau qui pourraient contribuer à encadrer ses futures décisions en matière de conception.

La Banque a aussi commencé à élargir ses activités de consultation auprès du public à propos de la MNBC. Elle a recueilli les perspectives des consommateurs, des commerçants et des institutions financières par l'intermédiaire d'enquêtes et de groupes de discussion. De plus, elle a appuyé le ministère des Finances du Canada lors de l'examen législatif axé sur la numérisation de l'argent, qui avait été annoncé dans le budget de 2022 du gouvernement du Canada<sup>15</sup>.



La Banque a également poursuivi sa collaboration avec d'autres banques centrales. Elle a entre autres contribué à un rapport sur les options d'accès et l'interopérabilité des systèmes intérieurs de MNBC<sup>16</sup>.



Apprenez-en plus au sujet des travaux de la Banque sur une **monnaie numérique de banque centrale** y compris ses **activités de consultation auprès du public**.

## Planifier les émissions futures de billets de banque

La Banque a poursuivi ses recherches sur les nouveaux éléments de sécurité des billets du futur. Elle a notamment mis à l'essai des options offertes sur le marché et a continué de progresser dans la mise au point d'éléments de sécurité novateurs.

La prochaine étape pour le nouveau billet de 5 \$ est le choix des éléments visuels et de sécurité pour le rendre à la fois attrayant et difficile à contrefaire. La Banque prendra ces décisions une fois que la ministre des Finances aura choisi la **personnalité** qui figurera sur le billet.

Finalement, dans le contexte de l'engagement qu'elle a pris d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, la Banque a commencé à explorer des façons de réduire l'impact environnemental associé à la production et à la distribution des billets.



Ce banc composé en partie de billets de banque en polymère recyclés se trouve près du Centre de conférences de la Banque. Les billets jugés impropres à la circulation sont combinés à d'autres déchets post-consommation pour en faire des produits verts comme celui-ci.



**Apprenez-en plus au sujet des travaux sur les changements climatiques que la Banque a effectués en 2022.**

## Activités à venir

---

En 2023, la Banque :

- élargira ses recherches sur l'utilisation et l'accessibilité de l'argent comptant et des monnaies numériques
- poursuivra ses analyses politiques, économiques et techniques sur une éventuelle MNBC, tout en élargissant ses activités de consultation et en faisant progresser l'examen législatif de concert avec le ministère des Finances du Canada
- poursuivra ses recherches sur les éléments de sécurité pour que les billets de demain gardent une longueur d'avance sur les faussaires et sur les progrès technologiques
- commencera à étudier les éléments de conception et de sécurité du prochain billet de 5 \$, sur lequel figurera le portrait de la personnalité qui sera choisie par la ministre des Finances

## Renseignements complémentaires

---

[2021 Methods-of-Payment Survey Report](#)

[The 2021-22 Merchant Acceptance Survey Pilot Study](#)

[Private Digital Cryptoassets as Investment? Bitcoin Ownership and Use in Canada, 2016-2021](#)

[Cash, COVID-19 and the Prospects for a Canadian Digital Dollar](#)

[Identifying Financially Remote First Nations Reserves](#)

---

### Notes

15. Gouvernement du Canada (2022), « [Chapitre 9 : Équité fiscale et gouvernement efficace](#) », *Budget 2022 : Un plan pour faire croître notre économie et rendre la vie plus abordable*, 7 avril.[\[←\]](#)

16. Banque des Règlements Internationaux (2022), [Options for access to and interoperability of CBDCs for cross-border payments: Report to the G20](#), juillet.[\[←\]](#)



## Administration de la Banque

Au début de 2022, le Canada était en pleine vague du variant omicron du coronavirus. Au printemps, le nombre de cas signalés avait beaucoup baissé, et d'autres indicateurs donnaient à penser que les conditions de la pandémie s'étaient nettement améliorées. La Banque a invité ses employés à entamer leur retour au bureau en juin, après plus de deux ans de télétravail. C'était une des principales priorités de 2022.

En même temps, la Banque a poursuivi ses efforts de longue date visant à accroître sa résilience opérationnelle. L'amélioration continue des contrôles de cybersécurité est demeurée prioritaire, tout comme la transformation numérique en cours.

## Rester un des meilleurs endroits où travailler au Canada

---

La Banque a de nouveau été désignée comme l'un des meilleurs endroits où travailler au Canada. Elle a été primée plusieurs fois pour ses avantages sociaux, ses politiques, ses programmes ainsi que sa culture visant à soutenir son personnel. La Banque a notamment été reconnue parmi :

- les 100 meilleurs employeurs au Canada (13<sup>e</sup> année consécutive)
- les meilleurs employeurs pro-famille au Canada (6<sup>e</sup> année consécutive)
- les meilleurs employeurs pour la diversité au Canada (4<sup>e</sup> année consécutive)
- les meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale (13<sup>e</sup> année consécutive)

## Promouvoir l'équité et l'inclusion en vue de favoriser un effectif diversifié

La Banque a accompli d'importants progrès quant à ses objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Elle a indiqué avoir atteint ou dépassé ses cibles de 2021 en ce qui concerne la représentation pour trois des quatre groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi<sup>17</sup>. Par ailleurs, la Banque a :

- lancé une nouvelle stratégie sur l'équité, la diversité et l'inclusion pour 2022-2024 et commencé à la mettre en œuvre
- procédé à un examen initial des politiques en milieu de travail afin de s'assurer qu'elles cadrent avec ses objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion
- élaboré son premier plan d'accessibilité au moyen d'un processus interne collaboratif
- mis en place une nouvelle formation améliorée sur l'équité, la diversité et l'inclusion à l'intention des leaders et de l'ensemble du personnel
- accueilli un colloque international sur la diversité et l'inclusion dans les métiers de l'économie, de la finance et des banques centrales



<https://youtu.be/WY7HQV1nEeg>



Apprenez-en plus au sujet du colloque sur l'équité, la diversité et l'inclusion organisé par la Banque.

## Centrer nos efforts sur la résilience dans un monde qui évolue rapidement

---

La Banque a continué de renforcer sa résilience opérationnelle de différentes façons, notamment en améliorant ses systèmes opérationnels, en resserrant sa cybersécurité et en verdissant ses opérations. Compte tenu des événements des dernières années, elle a particulièrement concentré ses efforts sur sa capacité à poursuivre ses opérations essentielles en cas de perturbation.

### Mettre en place des systèmes modernes et résilients

En 2022, la Banque a poursuivi la modernisation de ses systèmes et processus opérationnels essentiels, tout en renforçant sa capacité à les surveiller et à les gérer.

Les applications essentielles ont été migrées vers une nouvelle infrastructure sécurisée des technologies de l'information. Ces travaux ont grandement accru la capacité de la Banque à se rétablir et à reprendre ses activités après un sinistre. La Banque a aussi achevé la modernisation du système qu'elle utilise pour procéder à des adjudications au nom du gouvernement du Canada.



**Apprenez-en davantage sur le nouveau système d'adjudication de la Banque.**

### Renforcer la cybersécurité à l'interne et à l'externe

La Banque a poursuivi son travail visant à promouvoir la solidité de ses activités et du système financier en général. Ces efforts ainsi que d'autres initiatives prioritaires sur le plan de la cybersécurité sont exposés dans la stratégie de cybersécurité 2022-2024 qu'elle vient de lancer.

Au cours de l'année, la Banque a mis à l'épreuve sa capacité interne à réagir en cas de cyberattaque et à reprendre ses activités par la suite. Elle a aussi effectué des exercices avec des partenaires externes pour tester la cyberrésilience du système financier canadien, en portant une attention particulière à la collaboration entre les différents secteurs.

Faire évoluer les partenariats est également demeuré une priorité. La Banque a notamment continué de travailler avec des partenaires canadiens dans le cadre du Programme de résilience du système de paiement de gros.

À titre de présidente du Groupe sur la résilience du secteur financier canadien, la Banque a collaboré avec ses partenaires à la mise en commun de l'information sur des incidents et des risques d'importance systémique. Ces informations concernaient entre autres l'invasion russe de l'Ukraine et la panne de Rogers survenue le 8 juillet. Le Groupe poursuit ses travaux visant à réduire les obstacles au partage de l'information, et lance un projet qui permettra d'examiner les questions de résilience intersectorielle<sup>18</sup>.

## Verdir les opérations de la Banque

La Banque a poursuivi ses efforts pour mesurer et réduire son empreinte carbone. Cela fait partie de son engagement de réduire de 40 % les émissions provenant de ses bâtiments d'ici 2025 et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.



Dans un [article du \*Financial Post\*](#), notre chef de l'exploitation, Filipe Dinis, explique que la collaboration est primordiale pour améliorer la résilience des infrastructures essentielles du Canada.



Découvrez les travaux sur les changements climatiques menés par la Banque en 2022.

## Devenir une banque centrale axée sur le numérique

---

Conformément à sa stratégie de transformation numérique, la Banque a continué d'intégrer des technologies novatrices dans ses nouvelles façons de travailler. Elle a entre autres automatisé des processus, fait ressortir et visualisé des données, et utilisé l'analytique avancée pour améliorer ses grandes fonctions et ses activités.

Les données sont essentielles à la transformation numérique de la Banque. En 2022, celle-ci a simplifié – et dans certains cas automatisé – la façon dont elle recueille, gère et publie les données dont se sert son personnel. Elle a également établi un cadre pour régir la façon dont les données sont gérées et pour éclairer ses décisions d'investissement. Ce cadre lui permet également de s'adapter à l'évolution d'aspects comme la confidentialité et la sécurité des données ainsi que les considérations éthiques liées à l'intelligence artificielle.

Pour donner corps à son ambition numérique, la Banque a continué de favoriser chez ses employés l'acquisition de connaissances et le développement de compétences relatives aux données. Elle s'est aussi appliquée à promouvoir une culture axée sur le numérique, où le personnel est encouragé à innover au moyen de l'expérimentation. À cette fin, la Banque a continué de renforcer son expertise en informatique quantique. Elle a entre autres examiné comment mettre cette nouvelle technologie à profit pour accroître sa cybersécurité.

## Activités à venir

---

En 2023, la Banque :

- peaufinera son modèle de travail hybride comme il se doit afin de soutenir ses employés et de favoriser un milieu de travail sain
- passera en revue son programme de rémunération globale pour s'assurer qu'il cadre avec les nouvelles mesures législatives sur l'équité salariale, et révisera ses programmes d'avantages sociaux et de mieux-être afin de répondre aux besoins en évolution de son effectif diversifié
- poursuivra ses efforts en vue d'atteindre ses objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, notamment au moyen d'un programme de carrière pour les Autochtones – soit l'unique groupe visé par l'équité en matière d'emploi pour lequel elle n'avait pas atteint la cible de représentation en 2021
- veillera à ce que ses solutions technologiques répondent aux critères de résilience et de cybersécurité et soient mises en œuvre efficacement
- remplacera son matériel émetteur de gaz à effet de serre, ou s'en départira, afin de favoriser l'atteinte de ses cibles de réduction
- utilisera des outils numériques, des techniques et de la formation avancés afin de faciliter et d'améliorer ses recherches et ses analyses



- accroîtra l'usage de son entrepôt de données pour répondre à ses besoins en information qui changent, tout en continuant de favoriser les compétences et l'expertise des membres de son personnel en matière de données

## Renseignements complémentaires

---

**[Donner vie à nos valeurs : stratégie sur l'équité, la diversité et l'inclusion 2022-2024](#)**

**[Stratégie de cybersécurité 2022-2024](#)**

**[Le numérique d'abord : une banque centrale pour un Canada numérique](#)**

---

### Notes

17. Pour en savoir plus, consulter le **[Rapport de 2021 sur l'équité en matière d'emploi](#)** de la Banque du Canada, publié en 2022.[\[←\]](#)

18. Voir F. Dinis (2022), « **[Collaboration is key to mature the resilience of Canada's critical infrastructure](#)** », *Financial Post*, 18 juillet.[\[←\]](#)



## Communications et rayonnement

La Banque du Canada a relevé d'importants défis en 2022 sur le plan des communications. L'inflation a grimpé bien au-dessus de sa cible de 2 %, et le Conseil de direction a réagi en relevant rapidement les taux d'intérêt. Les Canadiennes et Canadiens avaient besoin d'entendre directement de la Banque ce qu'elle faisait pour restaurer la stabilité des prix.

Il est primordial pour la Banque de gagner et de conserver la confiance du public. En tant qu'institution publique, elle est tenue de rendre des comptes à la population canadienne. L'inflation est également plus susceptible de revenir à la cible si les gens comprennent les mesures prises pour la réduire et s'ils croient dans leur efficacité. C'est pour ces deux raisons que la Banque s'est assurée de toujours expliquer ses interventions dans un langage clair et accessible, et de démontrer comment elle s'acquitte de son obligation d'informer le public canadien.

La politique monétaire est demeurée la priorité, mais la Banque a également poursuivi le dialogue avec la population sur d'autres questions liées à ses grandes fonctions, comme :

- la Supervision des paiements de détail
- la réconciliation économique avec les peuples autochtones
- une monnaie numérique de banque centrale (MNBC)

## Joindre le public à l'aide de communications claires et accessibles

---

La Banque s'emploie constamment à rendre ses communications plus accessibles. Elle offre diverses publications qui décrivent les concepts économiques et le travail qu'elle effectue en termes simples :

- la publication numérique *[L'Économie claire et simple](#)*
- des [sommaires de discours](#)
- des [documents explicatifs](#)

Le nombre de lecteurs de ces publications a bondi en 2022, ce qui porte à croire qu'elles répondent à un besoin important.

La Banque a adopté la même approche pour ses annonces de taux directeurs et ses publications de longue date, comme le *Rapport sur la politique monétaire* et *l'Enquête sur les perspectives des entreprises*. Ces publications sont rédigées, révisées et traduites à l'intention des non-initiés pour que les messages importants soient présentés sans détour et que le langage technique soit utilisé le moins possible.

Les discours sont l'occasion pour les membres du Conseil de direction de parler des travaux de recherche et d'analyse menés sur des questions importantes. En voici certaines qui ont été abordées en 2022 :

- les facteurs qui ont fait grimper l'inflation
- les leçons que la Banque a tirées de ses erreurs de prévision
- la façon dont la Banque met en œuvre sa politique monétaire pour restaurer la stabilité des prix

La Banque a également accru sa présence dans les médias sociaux, notamment grâce à sa campagne #DemandezÀLaBdC sur Twitter. La campagne, qui a permis de répondre aux questions les plus fréquemment posées par le public, a suscité plus d'intérêt que jamais envers l'organisation sur cette plateforme.

Les sondages d'opinion publique menés en 2022 montrent que la confiance envers l'institution est légèrement inférieure à ce qu'elle était avant la pandémie en raison de la forte inflation et des critiques plus nombreuses du public. Toutefois, ils révèlent aussi qu'un plus grand nombre de Canadiennes et Canadiens connaissent maintenant la Banque et comprennent son rôle dans l'économie.

Par ailleurs, en 2022, le Fonds monétaire international (FMI) a procédé à un examen des pratiques de la Banque en matière de transparence. Le FMI a conclu qu'elle est une « institution publique ouverte, dynamique et transparente » et a fourni quelques recommandations sur la façon dont elle pourrait renforcer sa culture de transparence.



**Lisez le rapport du FMI concernant les pratiques de la Banque en matière de transparence.**

## Planifier l'avenir grâce à un engagement continu

---

Tout en travaillant principalement à ramener l'inflation à la cible, la Banque a continué de consulter le public sur des enjeux importants pour leur bien-être économique à long terme.

Après la levée des restrictions liées à la pandémie, la Banque a repris ses communications et ses événements en présentiel. Les réunions sur place étant particulièrement importantes pour établir des relations, le personnel et les dirigeants se sont efforcés d'assister en personne à des activités partout au pays. En parallèle, l'institution a continué d'organiser des événements virtuels et hybrides, qui sont généralement accessibles à un plus grand nombre de personnes.

## Se préparer pour la Supervision des paiements de détail

La Banque a continué de consulter des acteurs du secteur et d'autres parties prenantes pour se préparer à l'**entrée en vigueur** de son nouveau mandat de supervision des paiements de détail. Voici un aperçu de ses démarches :

- organiser des réunions avec le Comité consultatif sur les paiements de détail
- multiplier les activités de consultation avec des organisations du secteur des paiements, y compris par l'entremise de salons professionnels
- participer à des activités médiatiques et publiques



**Voyez comment la Banque s'est préparée en vue de son mandat de supervision des paiements de détail.**

## Mettre en place un plan pour la réconciliation économique avec les peuples autochtones

En 2022, la Banque a réitéré son engagement d'élaborer un plan d'action pour la réconciliation économique avec les Autochtones. L'ancien sous-gouverneur Lawrence Schembri a souligné cet engagement dans un discours<sup>19</sup> et une entrevue accordée au Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN).

Par ailleurs, la Banque a approfondi ses relations avec diverses organisations autochtones en participant à des rencontres et des tables rondes. De concert avec le Tulo Centre of Indigenous Economics, elle a également entrepris de créer un programme virtuel sur les économies autochtones pour le Musée de la Banque du Canada.

L'institution a également présidé le Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones, qui apporte une perspective mondiale essentielle sur les enjeux économiques autochtones.



Banque du Canada   
@banqueducanada · [Suivre](#)



«Comme vous le savez peut-être, je vais prendre ma retraite de la Banque du Canada en juin. Mais je ne compte pas arrêter de m'investir à titre personnel pour promouvoir l'inclusion et les perspectives économiques des communautés autochtones.»

Larry Schembri, 5 mai 2022



12:03 PM · 16 juin 2022



3



Répondre



Partager

[Lire plus sur Twitter](#)

<https://twitter.com/bankofcanada/status/1537465870280282120>

## Explorer le potentiel d'une monnaie numérique de banque centrale

La Banque a continué de collaborer avec diverses parties prenantes pour mieux comprendre leurs points de vue sur une MNBC. Elle a notamment :

- rencontré des institutions financières et des organisations de la société civile pour comprendre comment la conception d'une MNBC pourrait satisfaire aux besoins particuliers de divers groupes à l'échelle du pays
- organisé une série de groupes de discussion pour mieux comprendre la perception de la population (y compris celle des commerçants) quant à la

possibilité d'une MNBC

- prononcé des allocutions pour garder diverses parties prenantes au courant des principales recherches en matière de politique et de technologies



Voyez comment la Banque a mobilisé des parties prenantes en 2022.

## Rouvrir le Musée de la Banque du Canada

---

Le Musée a rouvert ses portes au début de mai et a accueilli plus de 27 000 visiteurs durant le reste de l'année 2022. L'expérience du Musée est plus accessible que jamais grâce aux efforts déployés par le personnel durant la pandémie.

L'équipe a conçu du matériel et des programmes éducatifs à l'intention du public partout au pays. Elle a notamment produit de nouvelles ressources éducatives et des activités en ligne pour les adultes et les élèves, notamment « [Parlez d'argent avec vos enfants](#) ».

Le travail direct avec les enseignants et les élèves est demeuré prioritaire. Au total, le Musée a joint plus de 1 300 enseignants dans tout le pays au moyen de formations, de webinaires, de kiosques lors de conférences, de partenariats et des canaux numériques. De plus, 5 172 élèves ont visité le Musée de façon virtuelle, et 780 se sont rendus sur place.

Enfin, le Musée a lancé son Prix d'excellence en enseignement de l'économie. Les deux gagnants étaient originaires du Yukon et de la Colombie-Britannique.



Après une fermeture de deux ans durant la pandémie de COVID-19, le Musée de la Banque du Canada a rouvert ses portes le 12 mai 2022.

## Activités à venir

---

Afin de demeurer une institution canadienne digne de confiance et à laquelle le public peut s'identifier, la Banque :

- communiquera directement avec les Canadiennes et Canadiens dans le cadre de ses efforts pour restaurer la stabilité des prix, tout en continuant à rendre ses publications faciles à comprendre
- élargira davantage la portée de son contenu éducatif par l'entremise de sa publication en ligne *L'Économie claire et simple* et de documents explicatifs, qui traitent d'enjeux importants pour la population
- publiera un Résumé des délibérations du Conseil de direction après chaque annonce de taux d'intérêt, comme recommandé par le FMI
- mènera une vaste consultation pour connaître l'opinion du public sur les caractéristiques essentielles d'une MNBC et sur la façon de veiller à ce que ce type de monnaie réponde aux besoins de tous
- collaborera avec des organisations autochtones pour élaborer son plan d'action pour la réconciliation économique
- fournira plus d'activités interactives sur le site Web du Musée, lancera la nouvelle exposition temporaire intitulée « L'argent en 10 questions : Édition enfants » et améliorera l'accessibilité au Musée en offrant des visites guidées en American Sign Language et en langue des signes québécoise

## Renseignements complémentaires

---

[Musée de la Banque du Canada](#)

[Supervision des paiements de détail](#)

[Monnaie numérique de banque centrale](#)

---

### Notes

19. Voir L. Schembri (2022), *Réconciliation économique : pour restaurer la prospérité autochtone*, discours prononcé devant l'Association nationale des sociétés autochtones de financement, Gatineau (Québec), 5 mai.[←]





## Présence internationale

La Banque du Canada et ses homologues internationaux ont dû faire face à un contexte mondial extrêmement difficile en 2022. Lorsque les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont été levées dans de nombreux pays, la demande a fortement rebondi. Ce vif rebond, combiné à la persistance des perturbations importantes de l'approvisionnement, a contribué à une forte inflation dans le monde.

En même temps, la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine a intensifié les pressions inflationnistes, accentué l'incertitude entourant la transition vers la carboneutralité et porté atteinte à l'esprit de multilatéralisme.

La Banque a centré ses efforts internationaux sur ce qui suit :

- les forces mondiales qui se répercutent sur l'inflation et les attentes à cet égard, et l'intérêt d'une volonté commune de réduire l'inflation
- les risques imbriqués liés à la guerre en Ukraine, et la collaboration avec d'autres banques centrales du G7 pour surveiller l'impact des sanctions financières internationales
- la résilience du système monétaire et financier international
- les préoccupations au sujet de la stabilité financière
- les risques liés aux changements climatiques

Tout au long de 2022, la Banque s'est fait entendre dans les discussions sur les politiques mondiales, faisant avancer les débats dans plusieurs domaines importants pour le Canada. Elle a également fait preuve de leadership et favorisé des réflexions innovantes au sein de groupes de travail.

La Banque a tenu des rencontres régulières avec des représentants des banques centrales et des participants au marché financier pour nouer des relations, entendre des opinions diverses et améliorer sa compréhension des enjeux liés aux politiques de portée mondiale.



De gauche à droite : Le sous-gouverneur Paul Beaudry et le gouverneur Tiff Macklem aux réunions du G7 tenues en mai à Bonn (Allemagne).



Découvrez les activités que mène la Banque sur la scène internationale.

## Lutter contre l'inflation et surveiller les retombées

Maîtriser la forte inflation était une priorité absolue pour la Banque en 2022. L'institution a collaboré avec d'autres banques centrales du G7 et du G20 pour :

- surveiller l'incidence que les pressions sur les prix pourraient avoir sur les attentes d'inflation
- communiquer la détermination commune des banques centrales à maintenir la stabilité des prix afin de limiter le risque que la forte inflation s'enracine<sup>20</sup>
- surveiller les conséquences imprévues et les retombées internationales du resserrement monétaire généralisé

La Banque a ajouté du poids aux discussions internationales sur ces questions en :

- menant des travaux de recherche inédits sur les meilleures stratégies de politique monétaire à adopter pour garder les attentes bien ancrées en présence de chocs d'offre importants<sup>21</sup>

- expliquant les rôles que les retombées internationales et les attentes d'inflation ont joués dans la dynamique de l'inflation depuis le début de la pandémie<sup>22</sup>

## Faire évoluer le système monétaire et financier international

---

La Banque a continué d'insister pour que des changements soient apportés au système monétaire et financier international, afin que celui-ci puisse faire face aux défis auxquels il est confronté. Ces défis sont notamment :

- la forte volatilité des flux de capitaux dans les marchés émergents, dans un contexte de resserrement monétaire généralisé dans les économies avancées
- la nécessité d'un déplacement important de capitaux dans le monde entier pour aider les pays à atteindre la carboneutralité, en particulier ceux dont les économies sont fortement exposées au secteur de l'énergie
- la numérisation de l'argent et de la finance, qui pourrait rendre les flux de capitaux plus volatils et favoriser une propagation rapide des chocs

Dans cette optique, elle a demandé au Fonds monétaire international (FMI) de donner des orientations claires quant aux outils dont les pays peuvent se servir pour gérer la volatilité à court terme sans gêner les progrès à long terme. Le gouverneur Macklem a lancé un appel à l'action similaire en 2021<sup>23</sup>. Le FMI a donné suite à cette demande et travaille actuellement à la mise en œuvre de son **cadre d'action intégré**.

## Favoriser la résilience du système financier mondial

---

La résilience du système financier mondial est demeurée un important domaine de collaboration en 2022. Les sujets les plus pressants étaient notamment :

- le système bancaire
- les actifs et paiements numériques

### Renforcer le système bancaire international

La Banque a assuré la coprésidence du **groupe de travail sur les évaluations** (Task Force on Evaluations), qui relève du **Comité de Bâle sur le contrôle bancaire**. Ce groupe analyse l'efficacité des réformes de Bâle III mises en place à la suite de la crise financière mondiale de 2008-2009. En 2022, la Banque a contribué à deux rapports importants du groupe de travail :

- une analyse approfondie de l'usage et du caractère cyclique des volants de fonds propres dans le cadre du dispositif de Bâle<sup>24</sup>

- l'évaluation finale des réformes de Bâle III<sup>25</sup>

De plus, le gouverneur Macklem a été nommé président du Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire, l'instance de gouvernance du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire<sup>26</sup>. À ce titre, il a fourni une orientation stratégique au Comité pour lui permettre d'atteindre son objectif, soit renforcer la réglementation, le contrôle et les pratiques des banques à travers le monde.

## Répondre aux défis que posent les actifs et paiements numériques sur la scène internationale

La Banque a maintenu sa collaboration avec ses partenaires internationaux afin de promouvoir un ensemble cohérent de politiques pour réglementer les actifs et paiements numériques. Elle a notamment poursuivi les efforts visant à rendre les paiements transfrontières moins coûteux, plus rapides, plus inclusifs et plus transparents qu'ils ne le sont actuellement. En 2022, la Banque a contribué à :

- un cadre visant à relier les systèmes de paiement nationaux et à définir les pratiques exemplaires pour l'accès aux systèmes de transfert de gros paiements<sup>27</sup>
- une étude sur la meilleure façon de concevoir les monnaies numériques de banque centrale pour faciliter les paiements transfrontières<sup>28</sup>

La croissance des cryptoactifs adossés à des monnaies nationales, aussi appelés cryptomonnaies stables, a également suscité d'importantes discussions. À ce chapitre, la Banque a assuré la présidence du **groupe de travail** du Conseil de stabilité financière (CSF) qui formule des recommandations relativement à la réglementation et à la surveillance des cryptomonnaies stables. Elle a aidé ce groupe de travail à évaluer les progrès réalisés par rapport aux recommandations formulées en 2020<sup>29</sup>.

Elle a aussi collaboré à la préparation d'un rapport consultatif sur l'application des **Principes pour les infrastructures de marchés financiers** aux cryptomonnaies stables utilisables à l'échelle mondiale, en se fondant sur un processus de consultation mené en 2021<sup>30</sup>.

Enfin, la Banque a participé activement à plusieurs groupes de travail du CSF axés sur les cryptoactifs. Elle a notamment joué un rôle important dans la publication d'un rapport sur la réglementation, la surveillance et le contrôle des cryptoactifs et des marchés<sup>31</sup>.

## Collaborer avec des partenaires en vue de favoriser la diversité et l'inclusion

---

À l'automne, la Banque a été l'hôte du **Colloque sur la diversité, l'équité et l'inclusion dans les métiers de l'économie, de la finance et des banques centrales**, qu'elle a organisé en collaboration avec la Banque d'Angleterre, la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale américaine.

Les participants ont exploré certains des défis auxquels sont confrontés les femmes et les groupes sous-représentés. Le colloque a réuni plus de 30 conférenciers et a été diffusé en direct sur le Web pour que le public puisse suivre les discussions.

## Activités à venir

---

En 2023, la Banque :

- collaborera avec ses homologues internationaux pour évaluer les risques actuels et futurs pour la croissance mondiale, ainsi que l'évolution des facteurs internationaux qui contribuent à l'inflation
- réunira des universitaires et des experts pour débattre de l'avenir du système monétaire et financier international lors de son colloque économique annuel
- renforcera ses partenariats et trouvera des occasions de mener les discussions sur les grands défis politiques auxquels sont confrontées l'économie canadienne et l'économie mondiale, comme les changements climatiques et la transition vers la carboneutralité
- continuera d'intégrer les résultats de ses recherches aux travaux d'analyse des politiques internationales
- soutiendra la mise en œuvre de la feuille de route du CSF pour améliorer les paiements transfrontières
- dirigera les efforts internationaux visant à renforcer la réglementation prudentielle des banques et à promouvoir des cadres décisionnaires internationaux cohérents pour les actifs et paiements numériques
- continuera de présider le Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire ainsi que le groupe de travail chargé de la numérisation au sein du G7

## Renseignements complémentaires

---

**Déclaration des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G7 sur la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine**

**Communiqué des ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales du G7**

**Publications du Conseil de stabilité financière sur les réformes des marchés, les risques liés aux changements climatiques et la communication de ces risques, les cryptoactifs et les paiements transfrontières** (en anglais seulement)

**Banque des Règlements Internationaux** (en anglais seulement)

---

### Notes

20. Par exemple, voir Groupe de recherche sur le G20 (2022), *G20 Chair's Summary*, quatrième réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20, Washington, 13 octobre.[←]

21. Voir P. Beaudry, T. J. Carter et A. Lahiri (2022), *Looking Through Supply Shocks versus Controlling Inflation Expectations: Understanding the Central Bank Dilemma*, document de travail du personnel 2022-41, Banque du Canada.[←]

22. Voir P. Beaudry (2022), *Anatomie d'une pandémie : appliquer les leçons du passé et en apprendre de nouvelles*, discours prononcé devant la Faculté des arts de l'Université de Waterloo, Waterloo (Ontario), 20 septembre.[←]

23. Voir T. Macklem (2021), *Défis d'aujourd'hui et objectifs de demain : une vision équilibrée du système monétaire et financier international*, discours prononcé par vidéoconférence devant le Council on Foreign Relations, Washington, 7 octobre.[←]

24. Banque des Règlements Internationaux (2022), *Buffer usability and cyclicity in the Basel framework*, deuxième rapport d'évaluation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, 5 octobre.[←]

25. Banque des Règlements Internationaux (2022), *Evaluation of the impact and efficacy of the Basel III reforms*, troisième rapport d'évaluation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, 14 décembre.[←]

26. Banque des Règlements Internationaux (2022), *Tiff Macklem appointed Chair of the Group of Governors and Heads of Supervision, oversight body of the Basel Committee*, communiqué, 1<sup>er</sup> avril.[←]

27. Pour en savoir plus, voir Banque des Règlements Internationaux (2022), *Interlinking payment systems and the role of application programming interfaces: a framework for cross-border payments*, rapport du Comité sur les paiements et les infrastructures de marché à l'intention du G20, juillet; et Banque des Règlements Internationaux (2022), *Improving access to payment systems for cross-border payments: best practices for self-assessments*, rapport du Comité sur les paiements et les infrastructures de marché, mai.[←]

28. Banque des Règlements Internationaux (2022), *Options for access to and interoperability of CBDCs for cross-border payments*, rapport du Comité sur les paiements et les infrastructures de marché, du pôle d'innovation de la BRI, du Fonds

monétaire international et du Groupe de la Banque mondiale à l'intention du G20, juillet.  
[←]

29. Conseil de stabilité financière (2022), *Review of the FSB High-level Recommendations of the Regulation, Supervision and Oversight of "Global Stablecoin" Arrangements: Consultative report*, 11 octobre.[←]

30. Pour en savoir plus, voir Banque des Règlements Internationaux et Organisation internationale des commissions de valeurs (2022), *Application of the Principles for Financial Market Infrastructures to stablecoin arrangements*, rapport du Comité sur les paiements et les infrastructures de marché et du Conseil de l'Organisation internationale des commissions de valeurs, juillet.[←]

31. Conseil de stabilité financière (2022), *Regulation, Supervision and Oversight of Crypto-Asset Activities and Markets: Consultative Report*, 11 octobre.[←]



## Gouvernance

La *Loi sur la Banque du Canada* établit les pouvoirs et le cadre relatifs à la gouvernance de l'institution.

### Conseil d'administration

---

Le Conseil d'administration de la Banque est constitué :

- du gouverneur
- du premier sous-gouverneur
- d'au maximum douze administrateurs indépendants
- du sous-ministre des Finances (qui y siège en qualité de membre d'office n'ayant pas droit de vote)

Aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, le gouverneur est à la fois :

- le premier dirigeant de l'institution
- le président de son conseil d'administration

À titre de président, le gouverneur chapeaute la surveillance qu'exerce le Conseil d'administration à l'égard des questions institutionnelles, financières et administratives de la Banque. Le Conseil ne voit pas à la formulation ni à la mise en œuvre de la politique monétaire. Toutefois, les administrateurs fournissent régulièrement des renseignements sur la conjoncture économique de la région qu'ils représentent et des secteurs associés à leurs champs de compétences.

Tous les administrateurs indépendants (c'est-à-dire qui ne font pas partie de la direction) sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans par le ministre des Finances, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil. Les administrateurs indépendants élisent un administrateur principal pour un mandat renouvelable de deux ans. L'administrateur principal est chargé d'assurer un leadership pour améliorer l'efficacité du Conseil et de faire la liaison avec le gouverneur<sup>32</sup>. Claire M. C. Kennedy a été reconfirmée en tant qu'administratrice principale en 2022.



La *Loi sur la Banque du Canada* et la *Loi sur les conflits d'intérêts* précisent les exigences pour être membre du Conseil ainsi que les règles à observer pour éviter les conflits d'intérêts.

Le Conseil exige aussi que ses administrateurs indépendants se conforment au Code de conduite professionnelle et d'éthique de l'administrateur.

En raison de démissions reçues en 2021 et 2022, trois postes étaient vacants au sein du Conseil. Ces postes ont cependant été dotés depuis : au début de 2023, la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, Chrystia Freeland, a **annoncé** la nomination de David Dominy, d'Ernie Daniels et de Shelley Williams au Conseil d'administration de la Banque<sup>33</sup>.

[Voir la composition du Conseil en 2022.](#)

## Organisation et réunions des comités

Le Conseil d'administration regroupe cinq comités permanents, chacun doté d'un mandat et d'un plan de travail annuel pour guider ses activités. De plus, en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'institution est dotée d'un comité de direction relevant du Conseil qui a qualité pour agir en lieu et place de celui-ci. À l'exception du Comité des pensions, tous les comités du Conseil sont composés exclusivement d'administrateurs indépendants.



**Apprenez-en plus sur le Conseil d'administration de la Banque, son mandat, ses réunions et ses comités ainsi que sur l'indépendance et la rémunération de ses membres.**

## Direction de la Banque du Canada

---

### Gouverneur et premier sous-gouverneur

Les membres indépendants du Conseil d'administration nomment le gouverneur et le premier sous-gouverneur pour un mandat de sept ans, avec l'approbation du gouverneur en conseil. La durée de ce mandat permet aux titulaires de ces postes d'adopter des perspectives à long terme, qui sont indispensables à l'efficacité de la Banque dans la conduite de :

- la politique monétaire
- ses autres grandes fonctions

Les salaires du gouverneur et du premier sous-gouverneur sont fixés par le Conseil d'administration, à l'intérieur d'échelles établies par le Comité consultatif sur le maintien en poste et la rémunération du personnel de direction, qui relève du gouvernement du Canada. Ils sont soumis à l'approbation du gouverneur en conseil.

## Conseil de direction

Aux termes de la *Loi sur la Banque du Canada*, le gouverneur :

- a compétence expresse sur les activités de la Banque et il en assume la responsabilité
- assure la surveillance des grandes fonctions de la Banque avec l'aide du premier sous-gouverneur et des sous-gouverneurs

Le Conseil de direction se compose du gouverneur, du premier sous-gouverneur et des sous-gouverneurs.

Deux comités internes sont en place pour lui faire des recommandations :

- Le Comité d'examen de la politique monétaire évalue la situation économique au pays et fait des recommandations au Conseil de direction relativement à la politique monétaire.
- Le Comité d'examen du système financier constitue la principale tribune de présentation et de discussion des questions touchant le système financier.

Deux sous-gouverneurs ont pris leur retraite en 2022 : Lawrence Schembri (juin) et Timothy Lane (septembre). Le Conseil d'administration a formé un comité spécial en vue de recruter à l'externe un sous-gouverneur non dirigeant dont la contribution sera axée sur les mandats institutionnels relatifs à la politique monétaire et à la stabilité financière. Au début de 2023, Nicolas Vincent a été **nommé** à cette fonction pour un mandat de deux ans à compter du 13 mars 2023<sup>34</sup>.



L'ancien sous-gouverneur Lawrence Schembri a pris sa retraite en juin 2022, après 25 ans à la Banque du Canada.



L'ancien sous-gouverneur Timothy Lane a pris sa retraite en septembre 2022, après 14 ans à la Banque du Canada.



Découvrez la haute direction de la Banque.

## Structure de direction de la Banque du Canada

Le Conseil de direction institutionnelle – composé des membres du Conseil de direction, du chef de l'exploitation et du directeur exécutif, Supervision – assiste le gouverneur dans la surveillance de l'orientation stratégique de la Banque.



Conseil de direction institutionnelle, dans le sens horaire en partant de la gauche : le sous-gouverneur Paul Beaudry; le sous-gouverneur Toni Gravelle; le directeur exécutif, Supervision, Ron Morrow; la sous-gouverneure Sharon Kozicki; le chef de l'exploitation Filipe Dinis; la première sous-gouverneure Carolyn Rogers; le gouverneur Tiff Macklem.

En tant que membres du Conseil de direction institutionnelle :

- le chef de l'exploitation supervise la planification stratégique et opérationnelle, l'administration et les opérations
- le directeur exécutif, Supervision, est responsable de la supervision des fournisseurs de services de paiement de détail et de la surveillance des infrastructures de marchés financiers

Le Comité de leadership, constitué des membres du Conseil de direction institutionnelle, des conseillers et des directeurs généraux des départements de la Banque, se penche sur :

- les enjeux stratégiques de l'institution
- le maintien d'une culture de leadership

Le Conseil supérieur de gestion regroupe les membres permanents du Comité de leadership de la Banque et les membres qui y siègent par roulement. Il apporte son soutien au Conseil de direction institutionnelle en surveillant :

- les dossiers d'ordre opérationnel
- les programmes de la Banque
- les initiatives stratégiques
- la présentation de l'information financière
- la planification annuelle
- la gestion des risques

## Conformité et éthique

Les employés de la Banque sont tenus de se conformer aux normes d'éthique professionnelle les plus élevées. À cette fin, l'institution a mis en place le Code de conduite professionnelle et d'éthique, un recueil complet de règles régissant la conduite personnelle et professionnelle de ses employés. La Politique sur la divulgation d'information concernant des actes répréhensibles fournit des renseignements aux employés sur la façon de signaler un acte de ce genre et décrit le rôle que joue la direction dans les divulgations, les enquêtes et les rapports.

Le Code de conduite professionnelle et d'éthique est revu chaque année par le Conseil d'administration.

## Renseignements complémentaires

---

[\*Loi sur la Banque du Canada\*](#)

[\*Loi sur les conflits d'intérêts\*](#)

[\*\*Code de conduite professionnelle et d'éthique\*\*](#)

[\*\*Code de conduite professionnelle et d'éthique de l'administrateur\*\*](#)

[\*\*Politique sur la divulgation d'information concernant des actes répréhensibles\*\*](#)

---

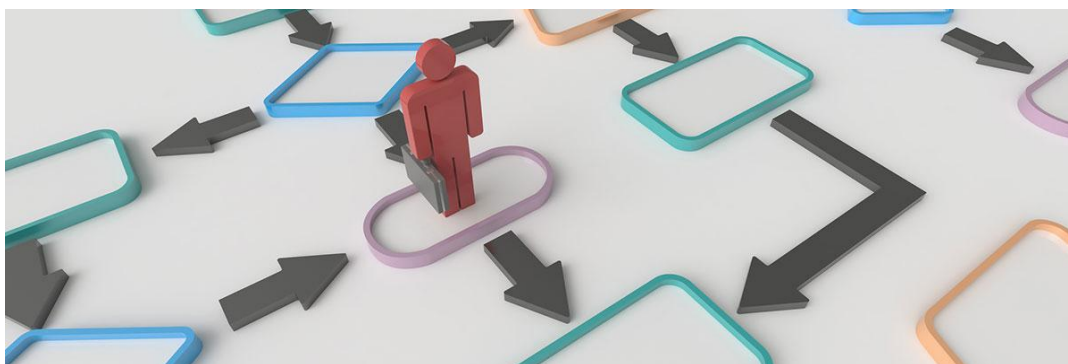
### Notes

32. Pour en savoir plus, lire le [mandat de l'administrateur principal](#) de la Banque du Canada (décembre 2022).[←]

33. Le processus de nomination a principalement eu lieu en 2022. L'annonce a été faite le 12 janvier 2023.[←]

34. Le processus de nomination a principalement eu lieu en 2022. L'annonce a été faite le 16 janvier 2023.[←]

---



## Gestion des risques

Tout au long de 2022, les risques auxquels la Banque du Canada est exposée ont évolué rapidement. Cela s'explique en grande partie par un contexte extérieur de plus en plus complexe et volatile, marqué par une forte inflation, la guerre en Europe et des tensions géopolitiques à plus large échelle.

### Gérer les risques dans un contexte incertain

---

Étant donné la situation difficile, la gestion des risques est demeurée essentielle aux décisions de la Banque et à ses actions entourant l'établissement de politiques en 2022. Son cadre de gestion des risques a été crucial, tout comme ses trois lignes de défense, notamment pour :

- analyser de nouvelles propositions afin d'adopter des opérations, des programmes et des mécanismes, de les ajuster ou d'y mettre fin (première ligne)
- s'assurer que les mesures proposées cadrent avec son appétit pour le risque et favorisent la prise de décisions qui tiennent compte des risques (deuxième ligne)
- procéder régulièrement à des vérifications afin de trouver des données à l'appui d'un cycle d'amélioration continue plus exhaustif (troisième ligne)

Quand le gouvernement du Canada a imposé des sanctions en réponse à l'invasion non provoquée de l'Ukraine par la Russie, la Banque a vite mis en place un outil de contrôle automatisé qui permet de vérifier que chaque paiement qu'elle traite respecte ces sanctions.



**Apprenez-en plus sur la méthode de gestion des risques de la Banque.**

# Évaluer les risques auxquels la Banque est exposée

La Banque évalue et gère quatre grandes catégories de risques :

- les risques financiers
- les risques opérationnels
- les risques stratégiques
- les risques environnementaux et liés aux changements climatiques

Afin d'étayer son évaluation des risques, la Banque a mis à jour certains de ses énoncés sur l'appétit pour le risque. Ces énoncés sont importants, car ils déterminent le niveau de risque que la Banque est prête à accepter dans le cadre de ses activités. La Banque a aussi continué d'améliorer ses pratiques et ses outils relatifs à la gestion des risques. Elle a par exemple étendu ses séances d'information et de formation sur les risques à l'intention des employés, qui jouent un rôle clé dans la gestion des risques.

## Risques financiers

En 2022, l'exposition de la Banque aux risques financiers a continué d'évoluer. La taille de son bilan s'est considérablement accrue pendant la pandémie. Les risques liés à cette augmentation découlent des opérations et programmes exceptionnels, comme l'assouplissement quantitatif, qu'elle a mis en place dans l'exercice de ses mandats dans les domaines de la politique monétaire et de la stabilité financière.

La Banque a géré ses risques de marché au moyen de conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada. Néanmoins, après avoir eu un revenu supérieur à la moyenne en 2020 et en 2021, elle a enregistré une perte nette en 2022. La raison en est que la somme des intérêts versés sur le passif (soldes de règlement) était supérieure à celle des intérêts reçus sur l'actif (constitué surtout d'obligations du gouvernement du Canada). Après une période marquée par des pertes nettes, la Banque renouera avec un résultat net positif. Le moment où cela se produira dépend de plusieurs facteurs, dont la trajectoire que prendront les taux d'intérêt ainsi que l'évolution de l'économie et du bilan de la Banque.

Dans le cadre de sa surveillance et de sa gestion des risques financiers, la Banque a mené des analyses quantitatives supplémentaires et des tests de résistance relativement à son résultat net. Elle s'est également fondée sur les politiques et les cadres d'autres banques centrales.

Parallèlement, la Banque a continué d'améliorer la gouvernance entourant la gestion des risques financiers. Elle a également entamé un examen des outils de surveillance et de communication employés en matière de risques financiers.

## Risques opérationnels

En 2022, la pandémie de COVID-19 s'est poursuivie et a compliqué encore la gestion des risques opérationnels. Plus particulièrement, la Banque a continué de réaliser d'importants volumes d'opérations en appui à la politique monétaire et au bon fonctionnement des marchés financiers. Afin d'atténuer les risques découlant du volume élevé d'opérations, la Banque a :

- effectué rapidement des changements dans ses systèmes informatiques
- mis en œuvre un traitement intégré des opérations ainsi que des solutions d'automatisation des processus par la robotique
- mis en place des stratégies afin de faire face aux risques liés à son personnel et à sa capacité fonctionnelle

Comme beaucoup d'autres employeurs au pays, la Banque a vu les risques liés à son personnel augmenter. Cette situation découle en grande partie de la concurrence accrue entourant certaines compétences spécialisées qui lui sont nécessaires. Elle est aussi liée à la transformation en cours des milieux de travail qui résulte de la pandémie. Pour atténuer ces pressions, la Banque a :

- mis en place de nouvelles modalités de travail flexibles dans le cadre de son modèle de travail hybride
- apporté des améliorations ciblées à ses avantages sociaux
- surveillé de plus près les tendances sur le plan du recrutement et de la fidélisation du personnel afin de mieux réagir lorsqu'il le faut

La Banque a franchi deux jalons importants quant à sa gouvernance des risques opérationnels.

- Elle a mis en place son Programme de gestion des risques associés aux tiers, et entamé un suivi continu autour des activités de ses principaux partenaires externes.
- Elle a adopté une politique et un cadre visant à gérer les risques associés à ses principaux modèles.

## Risques stratégiques

Les risques stratégiques ont souvent trait au mandat et aux fonctions de la Banque. Les risques d'atteinte à la réputation – qui peuvent entraver sa capacité à remplir son mandat – font partie de cette catégorie.

En 2022, l'attention que porte le public à la Banque s'est considérablement accentuée en raison de l'inflation élevée, des mesures exceptionnelles de politique monétaire prises en conséquence et des pertes encourues à cause de ces mesures. Pour mieux gérer ces risques, la Banque s'est rapprochée de la population en communiquant plus fréquemment. Elle a utilisé des canaux de communication supplémentaires à cette fin.





**Découvrez les activités de communication et de rayonnement de la Banque.**

## Risques environnementaux

La Banque a aussi poursuivi les projets lancés pour mieux comprendre et gérer les risques liés aux changements climatiques. Elle a continué de prendre une part active dans les discussions avec des partenaires étrangers et canadiens, et contribué à établir des pratiques exemplaires pour les banques centrales et d'autres participants au secteur financier.

En 2022, la Banque a amélioré son approche en matière d'évaluation et de communication de ses propres expositions aux risques liés aux changements climatiques. À cette fin, elle a mis sur pied un processus et un cadre servant à quantifier ses expositions physiques, opérationnelles et financières.



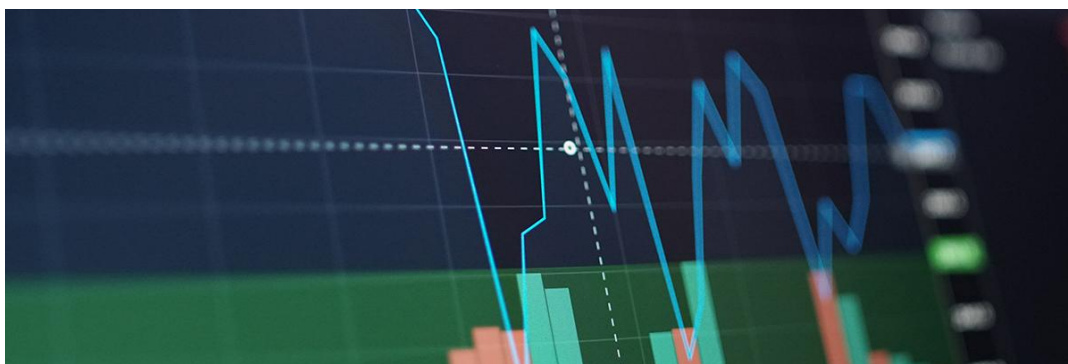
**Apprenez-en plus sur la nouvelle approche de la Banque pour communiquer les risques liés aux changements climatiques.**

## Activités à venir

---

En 2023, la gestion des risques restera une partie intégrante du processus décisionnel à la Banque. Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de gestion des risques d'entreprise sera aussi un axe privilégié. De plus, la Banque :

- continuera de gérer les risques liés à ses opérations exceptionnelles sur les marchés et de travailler avec des partenaires externes en vue de renforcer la résilience du secteur financier
  - mènera des recherches et choisira une solution technologique qui favorisera la numérisation de sa gestion des risques
  - publiera ses premières informations financières relatives aux risques climatiques, et continuera d'élaborer de nouveaux indicateurs pour ces risques, notamment l'analyse de scénarios climatiques touchant les actifs financiers
- 
-



## Résultats financiers

### Vue d'ensemble

---

La présente section donne les faits saillants des résultats financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Elle doit être lue en parallèle avec les états financiers et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. La direction répond de l'information contenue dans le *Rapport annuel*.

### Soutenir l'économie et le système financier

---

Pour s'acquitter de son mandat, la Banque a accès à plusieurs outils pour soutenir l'économie et le système financier canadiens. Quand les principaux marchés financiers ont subi des tensions en mars 2020, la Banque a réagi en introduisant divers programmes pour fournir des liquidités et préserver le fonctionnement des marchés. À mesure que les marchés se sont améliorés graduellement, la Banque a suspendu la plupart de ces programmes, ou encore cessé ou réduit leur utilisation. C'est ainsi qu'en 2021, elle a mis fin à l'assouplissement quantitatif et amorcé une phase de réinvestissement. Puis, en 2022, elle a mis à fin au réinvestissement et commencé le resserrement quantitatif. Consulter le [site Web](#) de la Banque pour lire les [communiqués de presse](#) et les [avis aux marchés](#) pertinents ou en savoir plus sur ces mesures.

## Gestion du bilan de la Banque

---

### État de la situation financière (En millions de dollars canadiens)

<b>Au 31 décembre</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Actif</b>		
Prêts et créances	5	23 424
Placements	378 206	468 656
Dérivés – conventions d’indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	31 346	6 394
Tous les autres éléments d’actif*	1 153	891
<b>Total de l’actif</b>	<b>410 710</b>	<b>499 365</b>
<b>Passif et capitaux propres (insuffisance)</b>		
Billets de banque en circulation	119 726	115 155
Dépôts	273 333	347 034
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	17 396	35 560
Autres éléments de passif	352	1 008
Capitaux propres (insuffisance)	(97)	608
<b>Total du passif et des capitaux propres (insuffisance)</b>	<b>410 710</b>	<b>499 365</b>

\* Comprend la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les immobilisations et les autres éléments d’actif

Les actifs financiers que détient la Banque sont généralement liés au rôle qu'elle assume comme seule autorité habilitée à émettre des billets de banque pour le Canada. Toutefois, le niveau élevé des actifs au cours des derniers exercices résulte en grande partie des activités qu'elle a menées dans le cadre de ses fonctions Politique monétaire et Système financier. La valeur des actifs inscrits au bilan de la Banque a atteint un sommet au premier trimestre de 2021, mais a diminué avec l'amélioration des conditions du marché. En avril 2022, la Banque est passée de la phase de réinvestissement au resserrement quantitatif, cessant de remplacer les obligations du gouvernement du Canada qui arrivent à échéance; en conséquence, la taille de son bilan diminue avec le temps. Le total de l'actif de la Banque a baissé de 18 % durant l'exercice, pour s'établir à 410 710 millions de dollars au 31 décembre 2022. Cette diminution, principalement attribuable aux placements et aux prêts et créances arrivés à échéance, a été partiellement compensée par une augmentation de la valeur des conventions d'indemnisation de la Banque avec le gouvernement du Canada.

En général, les prêts et créances se composent essentiellement de titres achetés dans le cadre de conventions de revente, ce qui comprend les opérations de prise en pension à un jour et à plus d'un jour. De telles opérations d'achat de titres, au cours desquelles des actifs de grande qualité sont acquis sur le marché des pensions, sont conformes au [cadre de la Banque régissant les opérations sur les marchés et l'octroi de liquidités](#). Normalement, la Banque effectue des opérations de prise en pension à plus d'un jour pour gérer son bilan et contrebalancer les fluctuations saisonnières de la demande de billets de banque. En mars 2020, elle a augmenté temporairement l'ampleur de ces opérations dans le but de favoriser le fonctionnement ordonné des marchés financiers canadiens. Au fil du temps, la demande pour ce programme a diminué de façon constante, ce qui a mené à la suspension de celui-ci en 2021. Tous les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont arrivés à échéance en 2022.

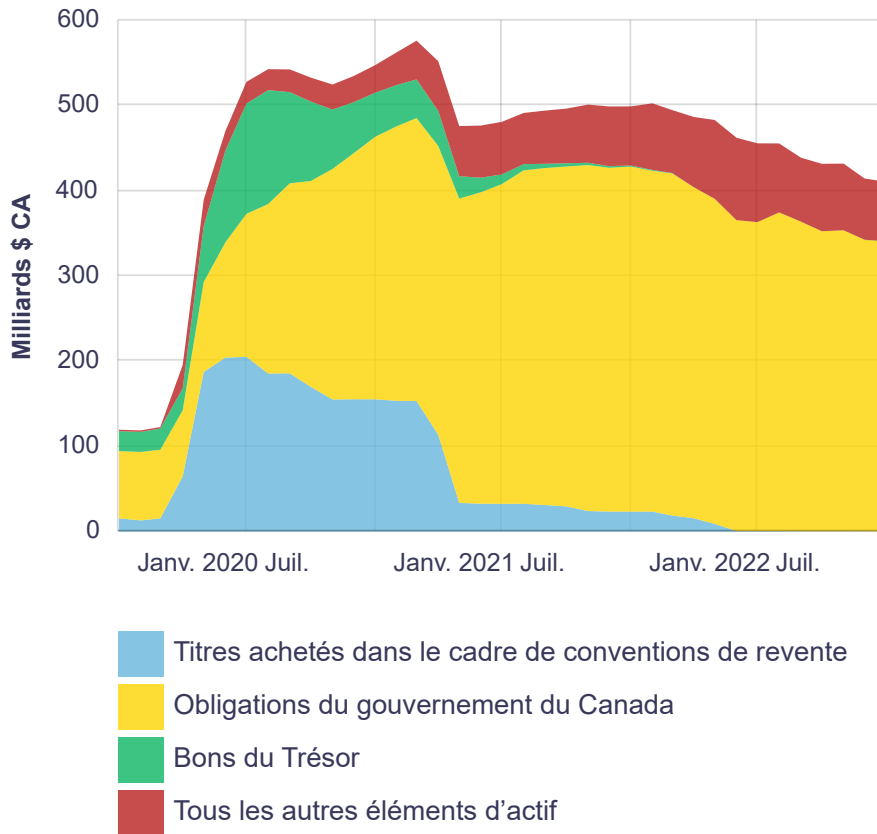
Les placements ont reculé de 19 % pour s'établir à 378 206 millions de dollars au 31 décembre 2022. Ce recul est principalement attribuable aux variations suivantes du portefeuille de placements de la Banque :

- Les titres du gouvernement du Canada, qui comprennent les obligations à rendement nominal et les obligations à rendement réel, ont diminué de 64 070 millions de dollars en 2022. Cette diminution est surtout attribuable à une baisse de 47 662 millions de dollars des obligations du gouvernement du Canada détenues à la juste valeur. Le solde de ces obligations a reculé puisque des titres sont arrivés à échéance et que les rendements à long terme ont augmenté. Sur la même période, la valeur des obligations du gouvernement du Canada détenues au coût amorti a baissé de 16 408 millions de dollars, principalement en raison de l'arrivée à échéance de titres. Les bons du Trésor restants au portefeuille de la Banque sont aussi arrivés à échéance durant l'exercice, entraînant une diminution de 1 331 millions de dollars.
- La Banque effectue des opérations de cession en pension de titres à un jour. Ces opérations permettent aux participants du marché de bénéficier

d'une source temporaire de titres du gouvernement du Canada, et à la Banque d'accroître son offre de titres du gouvernement du Canada. Le volume des **opérations de cession en pension de titres** a reculé en 2022, entraînant une diminution de 17 974 millions de dollars des titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat par rapport au 31 décembre 2021.

Les conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada, qui sont des dérivés, ont été établies pour indemniser la Banque et lui permettre de soutenir les marchés des obligations du gouvernement fédéral, des provinces et des sociétés. Le gouvernement du Canada indemnise la Banque de toute perte résultant de la vente d'actifs achetés dans le cadre du Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada, du Programme d'achat d'obligations provinciales et du Programme d'achat d'obligations de sociétés. Par contre, si la Banque réalise des gains lors de la vente de ces actifs, elle les remet au gouvernement. Le solde de 31 346 millions de dollars correspond à la juste valeur des dérivés afférents aux pertes nettes non réalisées sur ces instruments au 31 décembre 2022. Les dérivés ont augmenté de 24 952 millions de dollars au cours de l'exercice parce que les rendements des obligations à long terme se sont accrus. Ce montant est représenté dans la catégorie « Tous les autres éléments d'actif » dans le graphique ci-dessous.

## Profil de l'actif

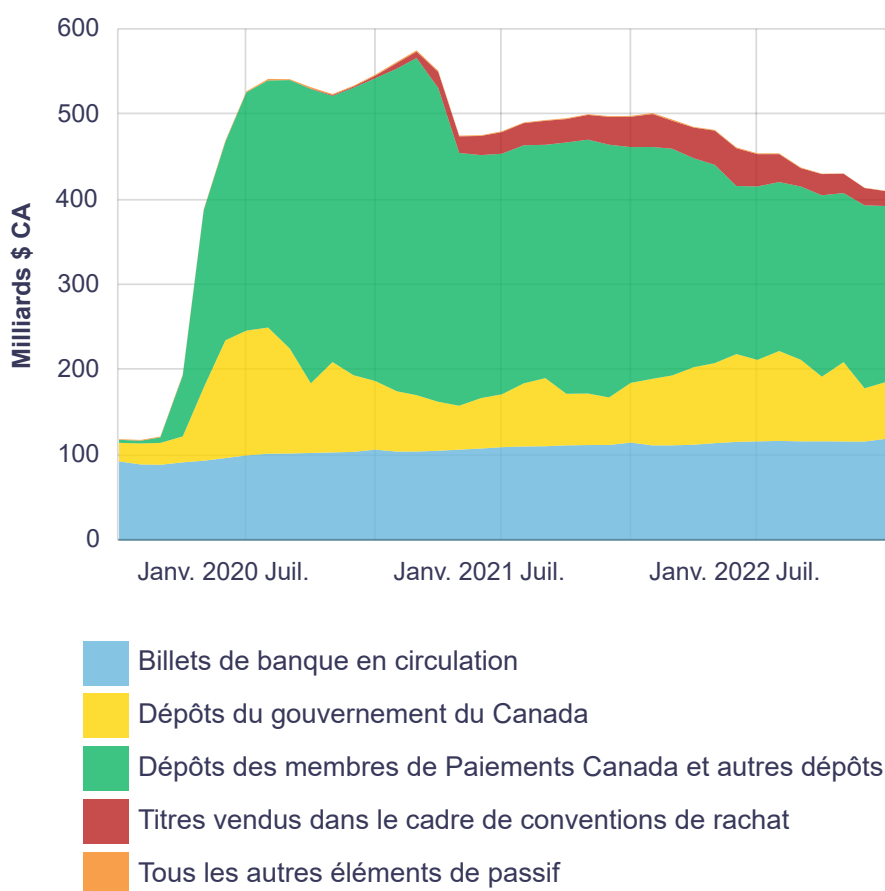


Les billets de banque en circulation représentent environ 29 % du total du passif de la Banque (23 % au 31 décembre 2021). La valeur des billets de banque en circulation a augmenté de 4 % pour s'établir à 119 726 millions de dollars au 31 décembre 2022, ce qui s'explique surtout par une hausse de la demande durant l'exercice.

Les dépôts se composent des dépôts effectués par le gouvernement du Canada, de ceux des membres de Paiements Canada et des autres dépôts. Bien qu'ils étaient maintenus auparavant à un plus faible niveau, les dépôts constituent maintenant l'élément le plus important du passif de la Banque. Ce solde a baissé de 21 % par rapport au 31 décembre 2021 pour s'établir à 273 333 millions de dollars au 31 décembre 2022, en raison du début du resserrement quantitatif en avril 2022.

Les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat ont diminué de 51 % par rapport au 31 décembre 2021. Ils se chiffrent à 17 396 millions de dollars au 31 décembre 2022. Ce passif représente le prix de rachat des titres faisant l'objet d'**opérations de cession en pension** et d'**opérations de cession en pension à un jour**. Le Programme d'opérations de cession en pension de titres soutient les marchés de financement essentiels et le bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada. Les opérations de cession en pension à un jour appuient la mise en œuvre efficace de la politique monétaire en retirant des liquidités intrajournalières, en complément des mécanismes permanents de dépôt et de prêt.

### Profil du passif



Les capitaux propres sont devenus négatifs au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison de pertes nettes de 1 111 millions de dollars. Ils affichent une insuffisance de 97 millions de dollars au 31 décembre 2022. Les pertes nettes, après le prélèvement de la réserve légale de 25 millions de dollars, sont inscrites sous forme de résultats non distribués déficitaires. Les capitaux propres comprennent également un capital social autorisé de 5 millions de dollars, une réserve spéciale de 100 millions de dollars, une réserve pour gains actuariels de 444 millions de dollars, et une réserve de réévaluation des placements de 440 millions de dollars. Voir la note 14 afférente aux états financiers pour de plus amples renseignements sur les capitaux propres de la Banque.

## Résultat des opérations

### Résultat des opérations (En millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 décembre	2022	2021
Produits d'intérêts	4 373	4 022
Charges d'intérêts	(4 786)	(923)
<b>Produits (charges) d'intérêts nets</b>	<b>(413)</b>	<b>3 099</b>
Produits de dividendes	5	9
Autres produits	9	7
<b>Total des produits (pertes) avant les charges d'exploitation</b>	<b>(399)</b>	<b>3 115</b>
Total des charges d'exploitation	(712)	(714)
<b>Résultat net</b>	<b>(1 111)</b>	<b>2 401</b>
Autres éléments du résultat global	406	409
<b>Résultat global</b>	<b>(705)</b>	<b>2 810</b>

En 2022, après une période où les produits étaient supérieurs à la moyenne, la Banque a encouru des charges d'intérêt nettes. Cette situation ne nuit pas à sa capacité de conduire la politique monétaire et de mener ses opérations. La Banque a réalisé une perte nette en 2022 parce que les intérêts versés sur les dépôts étaient supérieurs aux intérêts gagnés sur les actifs. Les charges d'intérêts sur les dépôts étaient plus élevées en 2022 puisque la Banque a augmenté son taux directeur pour le faire passer de 0,25 % à 4,25 %. Avec le temps, la Banque reviendra à un résultat net positif.



Les produits d'intérêts dépendent des conditions du marché et de leur incidence sur les actifs portant intérêt qui figurent au bilan de la Banque, de même que du volume et de la combinaison de ces actifs. La Banque gagne des intérêts sur ses placements en titres du gouvernement du Canada, sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente et sur les actifs issus des programmes d'achat massif d'actifs. En 2022, les produits d'intérêts ont augmenté de 351 millions de dollars (ou 9 %) par rapport à 2021. Cette hausse est attribuable aux rendements plus élevés et à la taille plus importante, en moyenne, du portefeuille de placements portant intérêt détenu par la Banque tout au long de l'exercice.

Les charges d'intérêts se composent essentiellement des intérêts que doit verser la Banque sur les dépôts qu'elle détient. En 2022, en raison des hausses du **taux directeur** de la Banque, ces charges ont été multipliées par cinq. Elles se sont ainsi accrues de 3 863 millions de dollars par rapport à 2021. Cette augmentation a été compensée en partie par un plus faible volume moyen de dépôts durant l'exercice et par la réduction à 0 %, en mai 2022, du taux d'intérêt payé sur les dépôts du gouvernement du Canada.

Les charges d'exploitation ont baissé de 2 millions de dollars en 2022 comparativement à 2021. Cette baisse, qui s'explique principalement par une diminution des charges relatives à la production et au traitement des billets de banque ainsi qu'à la recherche sur les billets, a été contrebalancée par une hausse des frais de personnel et des coûts associés à la technologie et aux télécommunications.

- Les charges relatives à la production et au traitement des billets de banque ainsi qu'à la recherche sur les billets ont été inférieures de 32 millions de dollars (ou 39 %) en 2022 par rapport à 2021. Cette baisse tient au plus faible volume de billets imprimés. Le calendrier de production des billets varie d'une année à l'autre en fonction du plan de production annuelle et de la demande du marché.
- Les frais de personnel ont augmenté de 15 millions de dollars (ou 4 %) en 2022 par rapport à 2021. La hausse est attribuable aux changements suivants :
  - Les coûts salariaux ont progressé de 23 millions de dollars (ou 10 %) en raison de la dotation de nouveaux postes liés à des initiatives stratégiques et du rajustement annuel de la rémunération.
  - Les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel et les autres frais de personnel ont diminué de 8 millions de dollars (ou 5 %), à cause surtout des charges associées aux régimes à prestations définies de la Banque, qui ont baissé de 14 millions de dollars (ou 11 %) à la suite d'une hausse des taux d'actualisation servant à les calculer<sup>35</sup>.
- Les coûts associés à la technologie et aux télécommunications ont augmenté de 9 millions de dollars (ou 9 %) par rapport à 2021. Cette hausse tient au fait que la Banque met l'accent sur sa transformation numérique et sur le renforcement de ses systèmes de technologie de l'information.

Les autres éléments du résultat global pour l'exercice se chiffrent à 406 millions de dollars. Ils comprennent des gains de 401 millions de dollars attribuables aux réévaluations des régimes à prestations définies de la Banque résultant de hausses des taux d'actualisation<sup>36</sup>, contrebalancés par une baisse de la juste valeur des actifs des régimes. Ils comprennent également une hausse de 5 millions de dollars de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux.

## Perspectives pour 2023

### Plan de la Banque pour 2023 (En millions de dollars canadiens)

	Budget de 2022		Chiffres réels de 2022		Budget de 2023	
	\$	%	\$	%	\$	%
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre</b>						
Frais de personnel	407	53	378	53	419	52
Billets de banque – Recherche, production et traitement	55	7	51	7	60	7
Coûts afférents aux immeubles	35	5	35	5	35	4
Technologie et télécommunications	101	13	104	15	118	15
Amortissements	71	9	75	10	78	10
Autres charges d'exploitation	97	13	69	10	96	12
Total des charges d'exploitation	766	100	712	100	806	100

Le cadre de gestion financière de la Banque facilite la planification stratégique. Il permet la prise de décisions relatives à la répartition des ressources pour atteindre les objectifs de l'institution, atténuer les risques auxquels elle est exposée et investir dans son personnel et dans ses outils d'une manière prudente sur le plan budgétaire<sup>37</sup>. L'année 2022 était la première année de la mise en application du Plan stratégique 2022-2024 de la Banque, intitulé *Remplir notre promesse*.

Les frais de personnel représentent la part la plus importante des charges de l'institution. Les autres charges comprennent les coûts associés à l'amélioration des systèmes et outils pour soutenir les opérations de la Banque, pérenniser sa résilience et la préparer pour l'avenir. Elles comprennent aussi les coûts engagés pour réaliser les nouveaux mandats de l'institution, poursuivre sa transformation numérique et atténuer les risques auxquels elle est exposée. En 2022, la Banque n'a pas dépensé la totalité de son budget, principalement en raison du recrutement plus lent que prévu, de la répartition des autres charges d'exploitation dans le temps et des coûts des avantages du personnel moins élevés qu'anticipé du fait d'une modification du taux d'actualisation.

## Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

---

On trouvera de plus amples renseignements sur le cadre de présentation de l'information financière de la Banque et sur les questions comptables dans les **états financiers** annuels.

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La Banque dispose d'un cadre pour évaluer la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Ce cadre comprend des contrôles et procédures de communication de l'information qui visent à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière. Chaque année, la Banque procède à l'attestation de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière. Ce processus se fonde sur le cadre intégré relatif au contrôle interne (Internal Control — Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission ainsi que sur le cadre des objectifs de contrôle de l'information et des technologies connexes.

## Analyse des risques

---

La section traitant de la **gestion des risques** présente une vue d'ensemble des activités et réalisations de la Banque en matière de gestion des risques pour 2022. On y fait également un examen approfondi des principales catégories de risques : les risques stratégiques, les risques opérationnels, les risques financiers, et les risques environnementaux et liés aux changements climatiques. Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. La pandémie de COVID-19 a eu pour effet d'accroître l'exposition de la Banque aux risques financiers.

## Changements climatiques

La direction a considéré l'impact des changements climatiques, particulièrement dans le contexte des informations financières incluses dans le *Rapport annuel*. En 2023, la Banque va publier un document autonome sur les risques liés aux changements climatiques, conformément aux orientations publiées par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. La Banque continue de suivre l'évolution des normes d'information financière pour les questions liées aux changements climatiques.

### Notes

35. Ces coûts pour une période donnée sont établis selon le taux d'actualisation en vigueur au 31 décembre de l'exercice précédent (p. ex., les coûts pour 2022 ont été calculés au moyen du taux en vigueur au 31 décembre 2021). Il existe une relation inverse entre les taux d'actualisation et les coûts connexes au titre des régimes : lorsque les taux diminuent, les coûts augmentent (et vice versa). Les taux d'actualisation servant au calcul des coûts liés aux régimes de pension et aux autres régimes se situaient entre 1,9 et 2,7 % pour 2021, et entre 2,6 et 3,1 % pour 2022. Cette hausse s'est traduite par une baisse des coûts liés aux régimes d'avantages du personnel pour 2022, toutes choses égales par ailleurs.[←]

36. Le passif net au titre des prestations définies est évalué au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période. Le taux applicable au passif net au titre des prestations définies se situait entre 5,0 et 5,1 % au 31 décembre 2022 (entre 2,6 et 3,1 % au 31 décembre 2021). Pour en savoir plus, voir la note 12 dans les états financiers. [←]

37. Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. De telles projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.[←]

---



## La réaction de la Banque du Canada à l'inflation élevée

En 2022, l'inflation au Canada et dans le monde a atteint ses plus hauts niveaux en 40 ans. La Banque a réagi à cette situation des façons suivantes :

- hausses rapides et immédiates du taux d'intérêt directeur
- analyse approfondie de la dynamique de l'inflation
- mise à jour de la stratégie de communication
- déploiement d'un processus concerté d'analyse des leçons tirées

## Réorienter la politique monétaire de la Banque

---

Tout au long de 2022, la Banque a réagi vigoureusement au niveau élevé et à la montée de l'inflation en entreprenant le cycle de resserrement monétaire le plus rapide de l'histoire du Canada. Il a aussi fallu prendre une série de mesures délibérées pour aider la population à se préparer à une hausse rapide des taux d'intérêt, après une longue période où ces taux étaient exceptionnellement bas.

## Cesser la publication d'indications prospectives

À l'été 2020, le Canada faisait face à une deuxième vague de COVID-19, et des restrictions à l'activité économique étaient encore en vigueur partout au pays. La Banque a commencé à fournir des indications prospectives exceptionnelles sur le taux directeur et s'est engagée à maintenir le taux au niveau le plus bas possible jusqu'à ce que les capacités excédentaires dans l'économie se soient résorbées.

En janvier 2022, le Conseil de direction de la Banque a jugé que cette condition avait été remplie, et notre institution a annoncé qu'elle mettait un terme à ses indications prospectives. La Banque a déclaré que cette décision signifiait la fin de ses mesures d'urgence pour soutenir l'économie et que les taux d'intérêt commenceraient à augmenter.

Ce changement est survenu alors que le Canada était en plein milieu de la vague pandémique liée au variant omicron et que des mesures de santé publique généralisées étaient encore en place. À ce moment-là, il était devenu de plus en plus évident que les entreprises et les consommateurs s'adaptaient et que l'activité économique était de moins en moins touchée négativement par chaque vague successive de la pandémie.

## Hausser le taux directeur sans attendre

En mars 2022, le Conseil de direction de la Banque a relevé le taux directeur de 25 points de base, soit la première hausse depuis avant la pandémie. Ce taux a ensuite été augmenté rapidement afin de ralentir l'inflation et d'éviter que les gens ne finissent par nourrir des attentes d'inflation élevée. L'institution a maintenu sa stratégie visant des hausses rapides afin d'éviter de devoir procéder à un relèvement encore plus important par la suite, ce qui serait plus néfaste pour l'économie et la population.

Le taux directeur se chiffrait à 4,25 % à la fin de l'année, soit son plus haut niveau depuis avant la crise financière mondiale de 2008-2009.

## Mettre en œuvre le resserrement quantitatif

La Banque a annoncé en avril qu'elle mettait fin à la phase de réinvestissement de son Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada et a amorcé un resserrement quantitatif. Cette mesure signifiait que les titres en question inscrits au bilan de la Banque qui arriveraient à échéance ne seraient plus remplacés, ce qui ferait diminuer la taille de celui-ci au fil du temps.



**Apprenez-en plus sur le resserrement quantitatif.**

Dans ses communications, la Banque a clairement expliqué que le taux directeur est son principal outil de politique monétaire et que le resserrement quantitatif compléterait les hausses du taux directeur.

## Mieux comprendre la dynamique de l'inflation

---

Compte tenu de ces circonstances sans précédent, la Banque a tiré parti de diverses approches novatrices pour mieux comprendre la dynamique de l'inflation dans le monde et au Canada. Pour aider le Conseil de direction à prendre les meilleures décisions possible sur la politique monétaire, le personnel de la Banque :

- s'est appuyé sur des sources de données nouvelles et inédites
- a utilisé des techniques avancées d'analyse et d'enquête

- a amélioré les capacités de modélisation de l'institution



**Apprenez-en davantage sur la recherche et l'analyse qui ont appuyé les décisions de politique monétaire en 2022.**

## Réorienter la stratégie de communication de la Banque

---

Parallèlement au changement d'orientation de la politique monétaire, la Banque s'est efforcée plus que jamais de bien communiquer avec la population canadienne et d'atteindre un plus large public. Au moyen de discours, de conférences de presse et d'entrevues, les représentants de la Banque ont préparé les Canadiennes et les Canadiens à des taux d'intérêt plus élevés, tout en expliquant à la fois leur incidence attendue et leur raison d'être. Le nombre accru d'entrevues télévisées en français et en anglais et de publications dans les médias sociaux a permis de s'adresser à plus de gens que jamais dans les deux langues officielles.



**Apprenez-en plus sur l'approche de la Banque en matière de communication avec le public.**

## Tirer des leçons

---

La pandémie et la crise économique qui en a découlé ont permis aux décideurs de tirer de nombreuses leçons :

- Les outils de politique monétaire ont soutenu la demande pendant la pandémie de COVID-19, mais la Banque avait sous-estimé les problèmes d'approvisionnement. L'offre ne s'est pas redressée au même rythme que la demande, parce que les vagues de la pandémie ont frappé diverses parties du monde à différents moments.
- Les facteurs qui influencent la demande ayant beaucoup divergé d'un secteur à l'autre, il a été plus difficile pour la Banque de prédire avec précision la hausse de l'inflation à l'aide de ses modèles économiques. Une compréhension plus fine de l'équilibre entre la demande et l'offre est indispensable dans un tel contexte.
- Les perturbations de l'approvisionnement intensifient les pressions inflationnistes lorsque l'économie surchauffe. Généralement, les chocs d'offre ont des répercussions temporaires sur l'inflation et les banques centrales en font abstraction. Cependant, vu la demande excédentaire au

sein de l'économie, la réaction de l'inflation à ces chocs s'est produite plus rapidement et de façon plus marquée que prévu.

La Banque applique déjà ces leçons pour améliorer ses décisions de politique monétaire.

## Activités à venir

---

En 2023, la Banque aura encore pour priorité absolue de ramener l'inflation à la cible de 2 %. Elle a indiqué à cet égard que les décisions futures visant le taux directeur dépendront des nouvelles données disponibles et des conclusions qui seront tirées au sujet des perspectives d'inflation.

La Banque surveille de près ce qui suit :

- comment l'économie réagit à la montée des taux d'intérêt
- comment se résorbent les perturbations des chaînes d'approvisionnement
- comment les entreprises répercutent sur les consommateurs la fluctuation de leurs coûts
- l'évolution des mesures de l'inflation fondamentale pour jauger les pressions inflationnistes sous-jacentes
- l'évolution des attentes d'inflation, car des attentes d'inflation bien ancrées sont essentielles pour retrouver la stabilité des prix

La Banque s'attachera encore à communiquer clairement et ouvertement avec le public, tout en continuant de tirer des leçons et de s'adapter alors que l'économie est entrée dans une période de croissance qui devrait être très lente.



## Renseignements complémentaires

---

**Prévoir l'imprévisible : les décisions d'une banque centrale en période de turbulences** (discours de l'ancien sous-gouverneur **Timothy Lane**)

**La Banque du Canada : une question de confiance** (discours de la première sous-gouverneure **Carolyn Rogers**)

**Affronter la tempête** (discours du sous-gouverneur **Toni Gravelle**)

**La macroéconomie des années 2020 : ce que nous avons appris et ce que l'avenir nous réserve** (discours du sous-gouverneur **Paul Beaudry**)

**L'évolution de l'inflation et son importance** (discours du gouverneur **Tiff Macklem**)

**Le point sur la situation économique : une transparence accrue en période d'incertitude** (discours de la sous-gouverneure **Sharon Kozicki**)

**Plus qu'une simple résolution : ramener l'inflation à un niveau plus bas** (discours du gouverneur **Tiff Macklem**)

---



## Faire progresser les travaux de la Banque sur les changements climatiques

Les changements climatiques et la transition vers une économie sobre en carbone auront de profondes conséquences dans les décennies à venir. En 2022, la Banque du Canada a examiné ces conséquences sous divers angles pour remplir son mandat en matière de politique monétaire et pour soutenir la stabilité et l'efficacité du système financier. Elle a aussi poursuivi ses travaux en vue de réduire ses propres émissions, ainsi que de mesurer, d'atténuer et de communiquer son exposition aux risques climatiques.

## Évaluer les risques climatiques qui pèsent sur l'économie et le système financier

---

Les changements climatiques exposent le système financier et l'économie à des risques importants, comme les risques économiques associés à la transition vers une économie sobre en carbone et les risques physiques attribuables aux phénomènes météorologiques extrêmes. En 2022, la Banque a amélioré sa compréhension des conséquences possibles de ces risques pour le Canada.

## Utiliser des scénarios pour évaluer les risques climatiques pesant sur le système financier

Au début de 2022, la Banque a abordé certaines incertitudes entourant la transition vers une économie mondiale sobre en carbone. En effet, en collaboration avec le Bureau du surintendant des institutions financières, elle a publié un rapport décrivant comment des scénarios climatiques pourraient être utilisés pour évaluer l'exposition du secteur financier aux risques de transition<sup>38</sup>. Ce projet pilote a aussi permis aux institutions financières participantes d'améliorer leur capacité à évaluer leur propre exposition à ces risques et d'adapter leurs pratiques de gestion en conséquence.

Forte du succès de cette initiative, la Banque a entrepris de nouveaux travaux pour avoir une meilleure idée de l'incidence des risques climatiques sur le système financier. Elle est en train :

- d'analyser l'exposition du secteur de l'immobilier et des portefeuilles hypothécaires aux risques d'inondation
- d'améliorer son cadre de modélisation des effets macroéconomiques de la transition vers une économie sobre en carbone

Ces travaux orienteront les futures analyses de scénarios. Ils amélioreront aussi l'évaluation que fait la Banque du risque systémique découlant des changements climatiques pour le système financier.

## Comprendre l'incidence des changements climatiques sur l'économie

Le personnel de la Banque a continué de mener des recherches pour mieux comprendre les répercussions des changements climatiques sur l'économie et l'inflation au Canada.

Ces travaux comprennent une revue de la modélisation macroéconomique des approches de transition vers une économie sobre en carbone, de même que les premières modifications apportées aux modèles de la Banque pour que ceux-ci tiennent mieux compte des effets économiques de la transition. Ces efforts permettront à la Banque de mieux saisir :

- l'incidence de la transition sur les secteurs à fortes émissions de carbone (p. ex., celui de l'énergie)
- les répercussions sur l'ensemble de l'économie

La Banque a également commencé à s'intéresser aux façons dont les risques physiques posés par les changements climatiques affectent déjà l'économie canadienne. Les phénomènes météorologiques extrêmes – comme les sécheresses, les inondations et les feux de forêt – sont de plus en plus fréquents. La Banque s'efforce d'approfondir ses connaissances sur l'impact économique de ces phénomènes.

## Faire avancer les enjeux climatiques à l'international

En 2022, la Banque a collaboré avec ses partenaires afin d'évaluer les risques climatiques pour la politique monétaire et la stabilité financière. Pour ce faire, elle a :

- préconisé l'adoption de normes internationales favorisant la communication d'informations financières relatives aux changements climatiques cohérentes, comparables et fiables à l'échelle mondiale. Ces

normes inciteront le secteur privé à participer au financement nécessaire pour faciliter la transition vers une économie sobre en carbone

- pris l'engagement conjoint avec ses homologues du G7 d'améliorer encore plus leur compréhension commune des conséquences des changements climatiques sur la macroéconomie et l'inflation<sup>39</sup>
- contribué activement à de multiples volets du travail mené par le **Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier**, notamment en partageant son expérience avec d'autres pays pour les aider à évaluer et à communiquer leurs expositions aux risques climatiques
- organisé deux conférences internationales sur la recherche où il a été question de l'impact des changements climatiques et de la transition vers une économie sobre en carbone<sup>40</sup>

## Œuvrer au respect de l'engagement de la Banque envers la carboneutralité

---

La Banque a poursuivi ses efforts pour mesurer et réduire son empreinte écologique. Ces efforts s'inscrivent dans l'objectif global qu'elle s'est donné d'atteindre la carboneutralité de ses opérations d'ici 2050. À cet effet, elle a procédé à des évaluations techniques et à l'élaboration de plans d'action pour décarboner des secteurs opérationnels bien ciblés.

La Banque a franchi un jalon important en 2022 lorsqu'elle a commencé à approvisionner 100 % de son électricité auprès de fournisseurs d'énergie renouvelable. Elle a aussi réalisé des audits et analysé des processus et des données pour concevoir une approche de déclaration des émissions directes et indirectes attribuables à ses bâtiments et aux voyages d'affaires de son personnel. Pour réduire ses émissions indirectes, la Banque a organisé une campagne d'information et de sensibilisation pour amener ses employés à réfléchir à l'impact environnemental de leurs voyages d'affaires.

Du côté de sa fonction Monnaie, la Banque a mis sur pied un processus visant à établir des mesures de référence pour les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau et les déchets liés à la production et à la distribution des billets de banque. Elle veut ainsi repérer des occasions potentielles d'améliorer ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement.



**Banque du Canada** ✓  
@banqueducanada · [Suivre](#)



Nous venons de publier le rapport de notre projet pilote d'analyse de scénarios, mené avec [@BSIFCanada](#) Voyez ce que nous faisons pour que l'[#économie](#) et le système financier soient bien préparés à faire face aux risques [#climatiques](#). [#éconcan](#)



[banqueducanada.ca](https://banqueducanada.ca)

Les changements climatiques et la Banque du Canada

Nous prenons des mesures pour mieux comprendre les effets des changements climatiques sur l'économie et réduire notre empreinte ...

3:01 PM · 14 janv. 2022



6



Répondre



Partager

[Lire 1 réponse](#)

<https://twitter.com/banqueducanada/status/1482080520376922120>

## Communiquer les expositions aux risques climatiques de la Banque

En 2022, la Banque a publié sa première communication annuelle des risques liés aux changements climatiques. Conforme aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, ce rapport :

- décrit la structure de gouvernance, les objectifs stratégiques et l'approche de gestion des risques climatiques de la Banque

- communique les émissions de gaz à effet de serre et les cibles de réduction pour les opérations matérielles de la Banque
- évalue l'intensité carbonique et les risques physiques en lien avec les actifs de la Banque et de son Fonds de pension



Lisez le rapport *Communication par la Banque du Canada des risques liés aux changements climatiques pour 2022*.

## Activités à venir

---

En 2023, la Banque continuera à :

- améliorer sa modélisation de la transition vers la carboneutralité, notamment en intégrant à ses modèles la croissance des secteurs des énergies renouvelables, une dynamique du marché du travail plus réaliste et l'incertitude quant aux futures politiques climatiques mondiales
- évaluer l'incidence des risques climatiques sur l'économie et le système financier
- examiner s'il y a lieu d'intégrer les considérations relatives aux changements climatiques à ses opérations sur les marchés
- collaborer avec ses homologues du G7 aux priorités climatiques et contribuer aux travaux du Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier
- renforcer sa capacité à mesurer son exposition aux risques climatiques, y compris concernant ses actifs financiers
- réduire les émissions de carbone associées à ses opérations, de même que sa production de déchets et sa consommation d'eau

## Renseignements complémentaires

---

[Dashboard on scaling up green finance](#)

[NGFS Scenarios for central banks and supervisors](#)

[G7 Finance Ministers and Central Bank Governors' Statement on Climate Issues](#)

---

## Notes

38. Banque du Canada et Bureau du surintendant des institutions financières (2022), *Utiliser l'analyse de scénarios pour évaluer les risques liés à la transition climatique : Rapport final du projet pilote d'analyse de scénarios climatiques réalisé par la Banque du Canada et le BSIF*.[\[←\]](#)

39. En 2022, les [ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du G7 ont publié un premier communiqué sur les enjeux climatiques](#) (en anglais) où ils s'engageaient à respecter leurs objectifs climatiques et à accélérer la transition énergétique tout en renforçant la sécurité énergétique.[\[←\]](#)

40. Le [Colloque économique annuel 2022 de la Banque du Canada](#) s'est déroulé les 3 et 4 novembre. La conférence [The New Financial Landscape for Central Banks](#), qui a été organisée par la Banque et *l'International Journal of Central Banking*, a eu lieu les 10 et 11 août.[\[←\]](#)



## Mieux interagir avec les parties prenantes

En tant qu'institution publique, la Banque du Canada reconnaît pleinement l'importance de nouer le dialogue avec un large éventail de Canadiennes et de Canadiens. De nouveaux impératifs l'ont également amenée à approfondir ses interactions :

- la pandémie de COVID-19 et ses répercussions économiques
- les mandats et initiatives que l'institution a entrepris
- la réconciliation économique avec les peuples autochtones

En 2022, avec la levée des restrictions sanitaires, la Banque a repris de nombreuses activités en personne, y compris en rouvrant le Musée de la Banque du Canada. Des membres de l'équipe de direction et du personnel ont aussi rencontré des gens des quatre coins du pays pour les aider à comprendre les changements touchant l'économie, l'inflation et la politique monétaire et à s'y adapter.

## Écouter la population canadienne

---

La Banque recourt à des enquêtes et à des consultations pour mieux comprendre les conséquences que les changements dans l'économie ont pour tout un chacun.

### Élargir nos activités de liaison au moyen d'enquêtes

En 2022, la Banque a conçu de nouvelles enquêtes, en plus d'avoir largement recours aux enquêtes existantes.

- La nouvelle enquête Le Pouls des entrepreneurs est menée sur une plateforme en ligne qui permet de rejoindre une grande variété d'entreprises. Elle a mis en lumière la façon dont les entreprises forment leurs attentes d'inflation et prennent leurs décisions en matière de fixation des prix.
- L'enquête auprès des participants au marché, qui sera publiée chaque trimestre à compter de 2023, a alimenté l'analyse des marchés financiers



effectuée par la Banque.

- L'enquête sur les perspectives des entreprises, l'enquête auprès des responsables du crédit et l'enquête sur les attentes des consommateurs au Canada sont demeurées très pertinentes, tout comme les enquêtes d'opinion publique réalisées en continu par la Banque.

Les données des enquêtes ont révélé les effets inégaux des changements rapides apportés à la politique monétaire sur les ménages et les entreprises. Elles ont également influé sur le processus continu de formulation de la politique.

## Consulter les principales parties prenantes

La Banque a consulté un vaste éventail de parties prenantes en 2022, notamment :

- des entreprises
- des associations sectorielles
- des organisations syndicales et de la société civile
- des universitaires, des chercheurs et des économistes du secteur privé
- d'autres organismes gouvernementaux

Le gouverneur et d'autres cadres supérieurs ont pris part à des tables rondes avec des leaders sectoriels et des dirigeants syndicaux. Ces échanges ont permis de mieux comprendre ce qui suit :

- l'évolution en temps réel de l'économie
- les décisions des entreprises en matière de fixation des prix
- les conditions du marché du travail
- les tendances structurelles générales

La Banque a aussi consulté les participants au marché financier par l'entremise du Forum canadien des titres à revenu fixe et du Comité canadien du marché des changes. Ces groupes se sont réunis chaque trimestre pour échanger des renseignements sur divers sujets, y compris :

- l'évaluation des conditions de liquidité dans les marchés de financement essentiels
- les rajustements du marché dans un contexte mondial de taux d'intérêt plus élevés
- les conditions des marchés des changes

Dans le cadre de son approche, la Banque s'est assurée de faire de la diversité une considération essentielle lors de la planification et de la tenue de ces consultations.

## Expliquer le travail de la Banque et sensibiliser le public

---

La Banque a déployé des efforts supplémentaires en 2022 pour expliquer son travail et ses décisions. Par exemple, elle a organisé des séances d'information virtuelles après la publication de chaque *Rapport sur la politique monétaire* et de la *Revue du système financier*. Ces rencontres interactives ont donné l'occasion aux parties prenantes des marchés financiers, du milieu des affaires, des politiques publiques et du milieu syndical, entre autres, de poser des questions aux membres du Conseil de direction.

La Banque a également continué d'interagir avec le public et de le sensibiliser à divers sujets grâce à son musée. Même si l'accès en personne était suspendu de mars 2020 à mai 2022, le Musée de la Banque du Canada a enrichi ses programmes éducatifs en ligne ainsi que le contenu de son site Web, en visant particulièrement les enseignants. Des milliers de Canadiennes et de Canadiens ont consulté ces ressources en 2022. En outre, le Musée a accueilli plus de 27 000 visiteurs depuis sa réouverture.



Le Musée de la Banque du Canada est un des vecteurs qui permettent à la Banque de s'adresser directement aux Canadiennes et aux Canadiens.



Apprenez-en plus sur les façons dont le Musée de la Banque du Canada a rejoint la population en 2022.

## Informier le public sur l'évolution des rôles et responsabilités de la Banque

Ces dernières années, des changements importants ont eu lieu au Canada et dans le monde, et les priorités stratégiques de la Banque ont évolué en conséquence. Ainsi, l'institution a pris en charge de nouveaux mandats et de nouvelles sphères de responsabilité. Elle a également continué d'innover pour répondre aux besoins de la population. En 2022, une autre priorité de la Banque a été de tenir les parties prenantes informées de son évolution, surtout en ce qui a trait aux domaines suivants :

- la supervision des paiements de détail
- les changements climatiques
- la diversité et l'inclusion
- la monnaie numérique de banque centrale

## Définir la voie de la réconciliation

---

À la fin de 2021, le gouverneur Macklem a annoncé que la Banque allait travailler avec un vaste éventail de groupes autochtones pour définir ce que veut dire la réconciliation en ce qui concerne le travail de l'institution. Il a engagé la Banque à se rapprocher de partenaires nouveaux et existants afin de parvenir à une conception commune de son rôle.

En 2022, la Banque a organisé plus de 25 rencontres avec des organisations représentant les Inuits, les Métis et les Premières Nations. En outre, ses représentants ont assisté à des assemblées générales de l'Assemblée des Premières Nations, de la Nation métisse de l'Ontario, de la Fédération métisse du Manitoba et du Ralliement national des Métis.

Ces activités et discussions approfondies et continues procurent à la Banque une compréhension nuancée des défis auxquels font face les économies autochtones. Les leçons qu'on en tire alimentent le plan d'action pour la réconciliation qui est en cours d'élaboration.



**Découvrez le travail que la Banque effectue avec les peuples autochtones.**

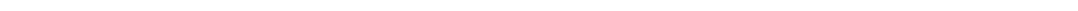
## Activités à venir

---

En 2023, la Banque poursuivra ses efforts de communication avec les parties prenantes, conformément à l'objectif du gouverneur Macklem de resserrer la relation entre la banque centrale et la population canadienne.



**Lisez le discours de 2020 du gouverneur Macklem sur la nécessité de nouer le dialogue avec le public.**





## Être au cœur de l'action grâce à notre présence internationale

Les activités que mène la Banque du Canada sur la scène internationale contribuent à la réalisation de son mandat. L'échange d'information avec ses homologues internationaux aide la Banque à mieux comprendre l'évolution de l'économie mondiale. Cette approche est importante pour :

- formuler la politique monétaire
- cerner les risques pour les systèmes financiers canadien et mondial

La collaboration avec nos homologues internationaux nous permet aussi d'établir des liens précieux en temps de crise. De plus, le fait de se pencher ensemble sur les enjeux liés aux politiques favorise le bien-être économique et financier de la population canadienne.

- Dans beaucoup de cas, le Canada gagne à s'attaquer aux plus importants de ces défis de concert avec d'autres pays.
- La Banque peut veiller à ce que le point de vue et les priorités du Canada soient pris en compte dans les efforts visant à résoudre les difficultés et à améliorer le système économique et financier mondial.

## Cibler les grands enjeux

---

La collaboration de la Banque avec ses partenaires internationaux a gagné en importance dans le contexte d'une année caractérisée par l'inflation élevée partout dans le monde et les conflits géopolitiques.

## Échanger de l'information pour combattre la forte inflation

Le gouverneur Macklem et des gouverneurs d'autres banques centrales se sont rencontrés régulièrement pour parler de leurs expériences et de leurs points de vue au sujet de l'inflation et de la stabilité financière. Ils se sont rassemblés à l'occasion de réunions d'instances comme :

- la Banque des Règlements Internationaux
- le Conseil de stabilité financière
- le Fonds monétaire international (FMI)
- le G7
- le G20

En avril et en octobre, le gouverneur a échangé de l'information avec ses homologues du G20, du G7 et du FMI à l'occasion de réunions organisées par le FMI à Washington. Après chacune de ces rencontres, il a discuté avec des journalistes des nouvelles perspectives entendues.

Les discussions d'avril ont permis de réaffirmer qu'il faudrait plus de temps que prévu pour que l'inflation élevée diminue, en grande partie en raison des perturbations généralisées de la chaîne d'approvisionnement mondiale et de la guerre en Ukraine. Le gouverneur et ses homologues du G20 ont réitéré leur engagement commun de rétablir la stabilité des prix. Le gouverneur a également déclaré que la Banque prendrait des mesures aussi vigoureuses que nécessaire pour ramener l'inflation à la cible de 2 %.

Au moment des réunions d'octobre, les taux d'intérêt partout dans le monde avaient augmenté rapidement. Le gouverneur et ses homologues des banques centrales étaient très conscients que le rythme et l'ampleur de ces hausses pourraient avoir des effets involontaires sur le système financier mondial. Ils ont convenu qu'il faudrait observer de près les marchés pour détecter les signes de tensions aiguës tout en continuant de cibler rigoureusement le contrôle de l'inflation.

## Mettre à profit les réseaux internationaux en temps de crise

Les discussions de la Banque avec les membres du G7 se sont intensifiées après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les gouvernements du G7 ont manifesté leur solidarité en :

- offrant un soutien financier à l'Ukraine
- imposant des sanctions contre la Russie

Pour soutenir les ministères des Finances, les banques centrales du G7 ont :

- apporté une expertise technique relativement aux systèmes de paiement
- suivi les effets des sanctions
- continué d'offrir de l'aide pour protéger les secteurs financiers des pays du G7 des cybermenaces dans le cadre des travaux en cours du groupe d'experts du G7 sur la cybersécurité<sup>41</sup>

La collaboration avec ses homologues du G7 a également aidé la Banque à évaluer les répercussions de la guerre sur ses propres perspectives économiques. Cette démarche a fourni de l'information précieuse pendant cette période de grande incertitude. La Banque a apporté le point de vue du Canada en tant que grand producteur d'énergie et d'autres produits de base.

## Relever les défis en matière de politiques importantes pour le Canada

En 2022, la Banque a mis à profit ses travaux de recherche, ses idées novatrices et ses relations de collaboration afin d'influencer l'orientation des discussions internationales sur :

- l'évaluation des risques mondiaux actuels et futurs du point de vue d'une petite économie ouverte (en particulier les risques liés à une inflation élevée)
- les mesures à prendre pour renforcer le système monétaire et financier international afin qu'il serve mieux le Canada et le monde
- la mise en place des outils nécessaires au sein du système financier international pour favoriser une transition en douceur vers la carboneutralité dans tous les secteurs
- la compréhension des effets macroéconomiques des changements climatiques
- l'établissement de cadres de politique internationaux cohérents relativement aux actifs et aux paiements numériques qui servent bien le Canada, y compris l'émission possible d'une monnaie numérique de banque centrale



**Apprenez-en plus sur les efforts de la Banque en vue d'améliorer le système monétaire et financier international.**

La Banque a continué de travailler avec ses homologues du G7 afin de mieux comprendre comment la numérisation accrue de l'économie influe sur la croissance et l'inflation. Les travaux visant à promouvoir la diversité et l'inclusivité au sein des banques centrales du G7 se sont aussi poursuivis.

Ces enjeux resteront une priorité en 2023.

---

### Notes

41. Le groupe a publié deux rapports en 2022 : [G7 Fundamental Elements of Ransomware Resilience for the financial sector](#) et [G7 Fundamental Elements for Third Party Cyber Risk Management in the Financial Sector](#).<sup>[←]</sup>